



Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation  
des actions publiques à l'égard des jeunes  
et des populations vulnérables

## LES PRATIQUES DES MAISONS DE JEUNES AU QUÉBEC

Engagement des jeunes et défis de l'organisation  
communautaire jeunesse.

CAHIER : #2013-03.CRÉVAJ.07-2013

# LES CAHIERS DE LA CRÉVAJ

[www.crevaj.enap.ca](http://www.crevaj.enap.ca)

**Équipe de chercheurs :**

**Martin Goyette, professeur agrégé, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ)**

**Christian Jetté, professeur Ecole de service social université de Montréal, co-directeur du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS)**

**Mélody Saulnier, chargée d'étude stagiaire à la CRÉVAJ**

**Avec la participation d'Annie Pontbriand, professionnelle de recherche à la CRÉVAJ**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous [info.crevaj@enap.ca](mailto:info.crevaj@enap.ca)

ISBN : 978-2-89734-013-1 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89734-014-8 (PDF)

**Comment faire référence à ce document :**

Goyette, Martin ; Jetté, Christian ; Saulnier, Mélody (2013). Les pratiques des maisons de jeunes au Québec : Engagement des jeunes et défis de l'organisation communautaire jeunesse. CRÉVAJ. Montréal, ENAP : 77 pages. (Cahier #2013-03)

© 2013, CREVAJ, École nationale d'administration publique

**Juillet 2013**

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>1</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Chapitre 1 : Les maisons de jeunes du Québec: contexte d'émergence et nécessité de faire le point sur les pratiques</b> .....	<b>6</b>
1.1    Transformation de la jeunesse et des conditions d'entrée dans la vie adulte.....	8
1.2    Transformation du réseau de services sociaux à la jeunesse et des organisations communautaires jeunesse. ....	9
1.3    Organismes communautaires jeunesse, insertion sociale et accompagnement dans le « devenir adulte ».....	11
1.4.    Volonté d'évaluation et de consolidation des pratiques en maison de jeunes .....	12
<b>Chapitre 2 : Méthodologie de la recherche et stratégie d'analyse</b> .....	<b>15</b>
<b>Chapitre 3 : Analyse comparative des sites à l'étude</b> .....	<b>18</b>
3.1    Caractéristiques des maisons .....	18
3.2    Les acteurs et les pratiques .....	22
3.2.1    Mission et philosophie d'intervention .....	24
3.2.2    Programmation.....	30
3.2.3    Fréquentation et profil des jeunes .....	32
3.2.4    Financement, équipes et organisation du travail.....	34
3.3    Dimension institutionnelle.....	35
3.3.1    Structures démocratiques et participation des jeunes.....	36
3.3.2    Ancrage dans la communauté .....	39
3.4    Perception et impacts.....	42
3.4.1    Prise en charge et empowerment.....	47
3.4.2    La mission généraliste des maisons de jeunes et le financement par projet.....	51

<b>Chapitre 4 : Bilan et enjeux.....</b>	<b>54</b>
4.1 L'engagement des jeunes .....	54
4.2 La continuité des liens .....	59
4.3 L'adaptation des pratiques.....	61
4.3.1 Allier stabilité et dynamisme : l'enjeu des ressources humaines en maison de jeunes .....	62
4.3.2 Les atouts et les contraintes du milieu : entre adaptation et continuité du rôle de la maison de jeunes dans sa communauté .....	64
<b>Conclusion : Quels défis pour les maisons de jeunes ? .....</b>	<b>68</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>72</b>
<b>Références.....</b>	<b>75</b>

## Remerciements

Entreprendre un processus de recherche c'est un peu comme entreprendre un voyage. On côtoie, tout au long de notre route, des personnes qui, chacune à sa manière, rendent possible l'arrivée vers la destination souhaitée et enrichissent notre parcours de leurs contributions. Dans le cadre de ce projet de recherche, plusieurs personnes nous ont permis d'atteindre notre destination finale. C'est pourquoi nous souhaitons leur exprimer ici nos remerciements.

Nous remercions tout d'abord les maisons de jeunes participantes au projet soit : l'Hôte maison de Montréal, la maison de jeunes de Jonquière, Jeunesse Beauharnois et la Galerie de Montréal. Merci aux animateurs et aux coordonnateurs qui nous ont reçus avec beaucoup de générosité et d'ouverture.

Merci également à tous les jeunes qui ont accepté de nous rencontrer dans le cadre d'une entrevue. Le témoignage de leur expérience en maison de jeunes était indispensable à la réalisation de cette recherche.

Nos remerciements vont également aux membres du comité aviseur qui ont généreusement accepté de suivre l'évolution de ce projet. Le partage de leur expertise nous a été très précieux.

Finalement, nous souhaitons souligner le soutien financier du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) sans lequel la réalisation de ce projet n'aurait pas été possible, mais aussi celui du Secrétariat à la jeunesse et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Merci également au Regroupement des maisons de jeunes du Québec, à la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations en situation de vulnérabilité (CRÉVAJ) et au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) pour leur soutien financier et matériel tout au long du projet.

## Introduction

Ce rapport de recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires-volet Action communautaire et action bénévole (SACAIS) et fait suite à une démarche de collaboration amorcée il y a déjà plusieurs années entre la direction du Regroupement des maisons de jeunes du Québec, des représentants régionaux des maisons de jeunes et une équipe de recherche de l'École nationale d'administration publique et du LAREPPS. Ce comité initiateur du projet de recherche a été formé dans la foulée du processus de réflexion qui a cours au sein du Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) quant à la nécessité d'une démarche de recherche participative permettant l'amorce d'une auto-évaluation et de consolidation de pratiques. Le RMJQ en a fait une priorité dans son processus de planification stratégique.

Le présent projet de recherche s'intéresse globalement à la pertinence sociale du projet maison de jeunes dans un contexte particulier de transformation de la jeunesse et de redéfinition des pratiques d'intervention jeunesse. La démarche de recherche vise à porter un regard général à la fois sur les pratiques d'intervention en maison de jeunes et sur l'impact de ces pratiques sur le parcours des jeunes dans une perspective autant réflexive qu'évaluative. Ultimement, la démarche de recherche vise également à favoriser le développement d'un processus de réflexion itératif entre l'équipe de recherche et les acteurs des milieux concernés autour des pratiques d'intervention en maison de jeunes au sein des maisons de jeunes participantes, de l'ensemble des maisons de jeunes du Québec et au sein du RMJQ dans une visée de transfert des connaissances et de consolidation des pratiques.

Un comité aviseur formé de représentants de maisons de jeunes et de représentants du Regroupement des maisons de jeunes du Québec a accompagné l'équipe de recherche à toutes les étapes clés du processus de recherche. Le dialogue constant entre les acteurs du milieu et l'équipe de recherche constituant la base d'une méthodologie de recherche de type participative, leur contribution a donc permis d'assurer l'arrimage constant entre le processus de recherche et la réalité et les besoins du milieu de pratique.

Parallèlement à ce rapport de recherche, quatre monographies présentant les résultats issus du processus de collecte de données qui s'est tenu dans chacun des sites à l'étude ont été publiées après avoir fait l'objet d'une rétroaction auprès des équipes concernées. Ce processus de rétroaction représente une étape essentielle favorisant l'appropriation des données produites par la recherche par les milieux de pratiques. La publication de ces monographies, qui n'était pas planifiée dans la démarche initiale, témoigne de la richesse d'une approche méthodologique par études de cas, afin de bien comprendre les pratiques sociales dans leur contexte.

Dans un premier chapitre, nous analyserons le contexte d'émergence des maisons de jeunes au Québec afin de faire le point sur l'évolution de leurs pratiques. Ensuite, nous présenterons les choix méthodologiques retenus pour cette étude. Le chapitre 3 présentera une analyse comparative des quatre sites étudiés, pour terminer avec un bilan et une présentation des enjeux principaux dans le chapitre 4.

## **Chapitre 1 : Les maisons de jeunes du Québec: contexte d'émergence et nécessité de faire le point sur les pratiques.**

Les maisons de jeunes se définissent comme des lieux de rencontre animés où les jeunes de 12-18 ans<sup>1</sup>, au contact d'adultes significatifs, sont amenés à « devenir des citoyens critiques, actifs et responsables » (Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), 1988). Chacune des maisons se veut un lieu de passage et d'échange, un milieu de soutien et d'accompagnement pour des milliers d'adolescents qui les fréquentent sur une base volontaire et sporadique, notamment pour prendre part à des activités, pour échanger avec d'autres jeunes et pour s'informer. Elles permettent aux jeunes de prendre des responsabilités, d'expérimenter, de s'engager dans des projets variés, de se réaliser et de développer leur sens citoyen. Par les différentes activités qu'elles proposent et dans un contexte de « milieu de vie », les maisons visent principalement à briser l'isolement des jeunes et diminuer l'inactivité, à favoriser la responsabilisation et le développement de l'autonomie, à permettre l'apprentissage de la démocratie, à apprendre aux jeunes à faire des choix éclairés et conscients, à répondre aux besoins particuliers des jeunes et à les informer sur des sujets multiples qui les intéressent ou les préoccupent (Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), 1988).

Les maisons de jeunes proposent une approche alternative à celle des institutions publiques essentiellement ponctuelles, systématiques et segmentées, en privilégiant des pratiques davantage préventives et inclusives visant à soutenir les jeunes dans leur globalité et à les aider à prendre une place d'acteurs dans la société (Jetté, 2005). Contrairement à une approche « par problèmes », les maisons de jeunes se caractérisent par une approche communautaire qui vise à agir sur l'ensemble des conditions de vie des jeunes et sur leur développement global.

L'aspect prévention-promotion est au cœur du projet maison de jeunes. Le Regroupement des maisons de jeunes du Québec définit la prévention comme « l'action de s'attaquer aux sources des situations pouvant porter préjudice à la société et aux individus » (Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), 1995). En ce sens, l'accent

---

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une mise à jour du cadre de référence sur les pratiques en maison de jeunes en 2012, le RMJQ cible désormais les jeunes de 12 à 17 ans.

est davantage mis sur le développement du potentiel que sur une action directe sur les facteurs de risque et de vulnérabilité individuels.

La pertinence sociale des pratiques préventives dans l'intervention jeunesse et le rôle majeur des maisons de jeunes en ce sens ont d'ailleurs été reconnus officiellement par le gouvernement du Québec dès la fondation du Regroupement des maisons de jeunes en avril 1980. Cette reconnaissance a émergé d'un contexte politique propice, caractérisé par une démarche de réflexion autour de la jeunesse et de l'autonomie des jeunes, notamment dans le cadre des travaux du comité Batshaw en 1976 (Jetté, 2005).

Le Regroupement des maisons de jeunes est né du désir d'une dizaine de maisons de jeunes de s'associer pour favoriser les échanges entre les maisons, partager des connaissances et travailler à la reconnaissance de leur mission. Il réunit aujourd'hui plus de 180 maisons membres réparties sur l'ensemble du territoire québécois. En plus de soutenir le développement des maisons de jeunes, de même que leur autonomie, leur mission et leur financement, le Regroupement offre à ses membres et à l'ensemble des jeunes qui fréquentent les maisons une vie associative et démocratique de même qu'une plate-forme d'expression. Le Regroupement des maisons de jeunes travaille également à la défense des intérêts des jeunes du Québec et, en ce sens, il s'inscrit comme un acteur incontournable du domaine de l'intervention jeunesse au Québec.

Le présent projet de recherche s'inscrit dans un double contexte de transformation, soit 1) celui de la jeunesse et des conditions d'entrée dans la vie adulte et 2) celui du réseau de services sociaux et des services à la jeunesse. Les maisons de jeunes du Québec sont particulièrement touchées par ces transformations. Les jeunes qu'elles accueillent sont confrontés à des défis différents de ceux auxquels devaient faire face les jeunes au moment de la création du Regroupement en 1980. Les intervenants-animateurs en maison de jeunes doivent donc répondre à de nouveaux défis et ce, dans un contexte où la reconnaissance même de la mission des maisons est fragilisée par la redéfinition des rapports entre les organismes communautaires et l'État. Ce projet de recherche participative s'inscrit donc dans ce contexte de double transformation, les maisons de jeunes du Québec sentant plus que jamais la nécessité de consolider leurs pratiques.

## 1.1 Transformation de la jeunesse et des conditions d'entrée dans la vie adulte

Le contexte de mutations sociales des dernières décennies, caractérisé entre autres par la restructuration du marché du travail et la transformation de la famille traditionnelle, a profondément bouleversé le processus d'entrée dans la vie adulte des jeunes (Goyette, 2006). La littérature scientifique fait, à cet égard, le constat d'un allongement de la jeunesse dans les sociétés occidentales de même qu'une diversification des parcours d'entrée dans la vie adulte. Ainsi, la séquence habituelle du « devenir adulte » propre à la société industrielle, caractérisée par l'entrée sur le marché du travail, la décohabitation parentale et la création d'une nouvelle famille, ne témoigne plus de la réalité des jeunes d'aujourd'hui.

Paradoxalement, alors que les parcours s'individualisent et que les repères normatifs sont moins définis, les attentes sociales envers les jeunes semblent de plus en plus élevées notamment sur le plan de la réussite scolaire et sur celui de la prévention des comportements « jugés à risque », les jeunes étant appelés à être des acteurs sociaux « responsables » de leurs comportements de plus en plus tôt dans leur parcours (Molgat, 2004). Ils doivent être performants, s'insérer rapidement en mouvement dans un projet, devenir autonomes. Les jeunes doivent répondre tout autant à ces exigences de performance que les pratiques des organismes communautaires. Or, tous les jeunes ne parviennent pas à rencontrer ces exigences. Si l'insertion sociale des jeunes en général s'est complexifiée à plusieurs égards, les impératifs associés à l'entrée dans la vie adulte constituent un enjeu majeur pour plusieurs jeunes plus particulièrement vulnérables (Goyette, 2007). Les conditions d'entrée dans la vie adulte ayant changé, les besoins des jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent à cette période de leur vie sont également très différents aujourd'hui (ou du moins, se sont diversifiés et complexifiés) si on les compare à la période des années 1970 et 1980, au moment où se sont développées les maisons de jeunes. En plus d'être les premiers touchés par les transformations du marché du travail (montée des emplois atypiques, précarisation des emplois, exigences élevées en termes de qualification et de performance, etc.), les jeunes sont aujourd'hui confrontés à des défis qui dépassent la sphère économique. Les jeunes adolescents de la « génération Y »

(Gauthier, 2008) doivent aujourd'hui composer avec des phénomènes structurels particuliers comme la mondialisation, le développement des relations « virtuelles », l'individualisme, etc., qui ne sont pas sans engendrer des défis nouveaux pour les jeunes de même que pour les intervenants jeunesse qui sont appelés à travailler au quotidien auprès de ces derniers. L'hypersexualisation, la faible estime de soi, la détresse psychologique, l'isolement social, l'endettement lié à la consommation, etc., constituent entre autres des enjeux d'intervention nouveaux qui suscitent une réflexion importante au sein des organismes jeunesse. Par ailleurs, on peut dire avec Lachance (2012) que les jeunes ont un rapport au temps différent, parce qu'ils négocient leur autonomie au travers d'une remise en cause des cadres normatifs donnés par les adultes, que ce soit à l'école, à la maison, mais aussi dans les autres lieux comme les maisons de jeunes. À cet égard, cette quête de sens, qui se réalise dans un processus d'individualisation important, contamine l'ensemble des sphères de l'existence aux autres, y compris avec les autres jeunes. En effet, d'aucuns ne pourraient nier l'augmentation importante des relations virtuelles sur les réseaux sociaux comme étant un nouveau phénomène social. En ce sens, Lachance (2012, p.133) nous invite à réfléchir sur le sens que prennent ces pratiques dans la mesure où la jeunesse «s'inspire des exemples de la vie quotidienne, des images et des comportements d'adultes ».

## **1.2 Transformation du réseau de services sociaux à la jeunesse et des organisations communautaires jeunesse.**

Alors que les années 60-70 sont associées à une période faste sur le plan du développement social et économique, le début des années 80 est sans contredit marqué par la crise de l'État providence et le désengagement de l'État dans la sphère du social. La redéfinition du rôle de l'État dans la prise en charge des individus, jumelée aux impacts directs de la crise économique et structurelle sur la vie des individus (pauvreté, chômage, transformation du marché du travail et précarité des emplois) a nécessité un nouveau processus dans le partage des responsabilités entre le secteur public et les nouveaux acteurs du tiers secteur (organismes communautaires et de l'économie sociale et solidaire). Les institutions qui assuraient traditionnellement l'intégration sociale (institutions primaires et État) n'arrivant plus à assumer leur rôle (Assogba, 2000), de

nouvelles formes de solidarité qui remplacent les solidarités traditionnelles ont vu le jour en se positionnant comme alternative aux services du réseau public, afin de répondre aux besoins sociaux grandissant des individus et des groupes de plus en plus exclus des divers « espaces intégrateurs » (Goyette, 2006). Ils agissent ainsi comme des « corps intermédiaires » entre les groupes primaires d'appartenance et les institutions publiques (Assogba, 2000).

C'est dans cette conjoncture particulière de transition entre le modèle providentialiste des années 1970 et le modèle post-providentialiste des années 1990 qu'a émergé au Québec une multitude d'organisations communautaires. Jetté (2005) qualifie cette période particulière d'« incubateur » de nouvelles pratiques sociales. La conjoncture particulière a permis à ces organismes de bénéficier d'un contexte favorable à leur développement et à leur reconnaissance en tant qu'acteurs incontournables. Témoignant d'une volonté de s'inscrire comme acteurs véritables afin de se donner les moyens d'intervenir sur un plan national, c'est également à cette période que se sont formés plusieurs regroupements, comme le Regroupement des maisons de jeunes du Québec en 1980, considéré à l'époque comme le réseau d'organisation jeunesse le plus complet et le mieux structuré au Québec (Carrier, 1985).

Les nouveaux mouvements communautaires autonomes qui ont proliféré dans les années 1980 valorisent prioritairement l'autonomie et la capacité d'action des individus et des communautés d'appartenance sur leurs conditions de vie. Ils visent à répondre aux besoins globaux des individus, qu'ils soient d'ordre psychosocial ou socioéconomique, en dehors d'une logique d'approche par problèmes ou de prestataires de services spécialisés visant des groupes ou des individus « à risque » (Assogba, 2000). Alors que l'organisation des services institutionnels et spécialisés autour des populations à risque laisse souvent en plan la mission de prévention globale, les organisations communautaires autonomes, comme les maisons de jeunes, font quant à eux de la prévention le cœur de leurs actions (Assogba, 2000). L'approche d'intervention proposée est alors davantage une approche d'habilitation qu'une approche curative associée à la résolution de problèmes circonscrits vécus individuellement par un jeune.

### **1.3 Organismes communautaires jeunesse, insertion sociale et accompagnement dans le « devenir adulte »**

La crise de l'État providence jumelée au contexte de mutation sociale globale qui prévaut dans les années 1970-1980 dans les sociétés occidentales a eu un impact significatif sur l'insertion sociale des jeunes, ces derniers ayant été mis en marge des différents espaces intégrateurs, dont notamment celui du marché du travail.

L'insertion des jeunes est cependant multidimensionnelle et comporte à la fois des dimensions relationnelles, politiques et symboliques (De Gaulejac & Taboada-Léonetti, 1994). Il importe donc de considérer l'ensemble de ces dimensions lorsque vient le temps de poser un regard sur l'insertion des jeunes ou, au contraire, sur leur désaffiliation, voir leur exclusion. Castel (1994) définit la désaffiliation à la fois par l'absence de travail mais également par l'isolement social qui éloigne de plus en plus les individus de leur rôle de citoyen actif. Outre les facteurs associés à la pauvreté et à la précarité économique, l'affaiblissement des liens socio-relationnels, la précarité du réseau de soutien, l'absence de repères normatifs permettant la projection de soi et la construction d'une identité solide ainsi que l'absence de reconnaissance sociale sont parmi les éléments évoqués dans la littérature pour rendre compte des difficultés auxquelles est confrontée la jeunesse (René, Garon, Ouellet, D., & Dufour, 2001).

En offrant, entre autres, un espace de valorisation et de participation citoyenne dans un contexte d'accompagnement global et de mise en lien, les organismes communautaires jeunesse ont investi depuis les années 1980 le champ de l'insertion sociale des jeunes par leurs pratiques « innovantes ». Leurs pratiques rompent avec les approches institutionnelles de l'insertion qui reposent sur des critères normatifs évalués principalement à travers le prisme de l'insertion en emploi (Assogba, 2000). Les organismes jeunesse, de par la particularité de leur approche et en tant que milieu de vie et structure d'appartenance, se positionnent comme un « vecteur puissant de lien social et de solidarité » notamment pour les jeunes fragilisés par l'absence d'un réseau social positif ou isolés socialement (Brice, 2007). En offrant aux jeunes des opportunités d'expérimentation et d'apprentissage dans un contexte où les essais-erreurs sont permis,

les organismes communautaires jeunesse offrent également aux jeunes qui les fréquentent une possibilité de se construire comme adultes en devenir (Brice, 2007).

Par les activités collectives qu'elles proposent et par le soutien qu'elles offrent, les maisons de jeunes visent, à l'instar des autres organisations communautaires autonomes jeunesse, à consolider les jeunes dans leur capacité d'agir sur leur vie de même que sur leur milieu (Regroupement des Auberges du coeur, RMJQ, & ROCAJQ, 2004). L'accent est alors mis à la fois sur la construction du jeune en tant que personne en devenir et sur la réponse à un besoin précis d'intervention associé à une problématique vécue. En privilégiant la création d'un lien durable avec les jeunes sur une période temporelle variable, plutôt que la continuité d'un service, les organisations communautaires jeunesse proposent des pratiques alternatives à celles du réseau institutionnel. Ce type de pratiques est considéré par les acteurs du milieu communautaire jeunesse comme d'autant plus pertinent dans un contexte où les difficultés vécues par les jeunes sont de moins en moins circonscrites à des besoins uniques, mais relèvent davantage de besoins complexes (isolement, problèmes de santé mentale, absence de liens significatifs, etc.), qui nécessitent un accompagnement global permettant l'inscription des jeunes dans un processus de valorisation, de construction de sens et d'apprentissage (Regroupement des auberges du cœur du Québec-RMJQ-ROCAJQ, 2004).

#### **1.4 Volonté d'évaluation et de consolidation des pratiques en maison de jeunes**

Dans le contexte actuel, les organisations communautaires jeunesse parviennent-elles toujours à garder le cap sur leur mission ? Et cette mission est-elle toujours réalisable dans le contexte actuel où les jeunes sont aux prises avec des difficultés qui semblent de plus en plus complexes et où les organismes jeunesse représentent souvent « la première ligne » lorsque vient le temps de répondre à leurs besoins ?

Les travailleurs du secteur communautaire sont depuis quelques années confrontés à d'énormes défis. Ils doivent trouver un « équilibre » entre les demandes et besoins grandissants des individus qui les fréquentent, les attentes des organismes qui les financent et le respect de leur mission première (Lamoureux, Lavoie, Mayer, & Panet-

Raymond, 2002). Reconnus comme des acteurs incontournables du domaine de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires sont tout de même à une période charnière de leur développement.

La redéfinition de leur rapport avec l'État, entre autres par l'exigence des partenariats et par la mise en place d'ententes de services, fait craindre aux organismes communautaires de s'éloigner de leur mission première en devenant des prestataires de services dans le cadre d'une programmation centralisée définie par les priorités du MSSS (Jetté, 2005). Une réflexion générale sur leurs pratiques, sur la finalité de leurs actions de même que sur les valeurs qui les guident s'avère donc incontournable (Lamoureux et al., 2002). Plus récemment, la réforme Couillard dans le domaine de la santé et la mise en place d'une stratégie d'action jeunesse posent également des défis similaires : il faut que les organismes communautaires jeunesse s'inscrivent dans les priorités gouvernementales, celles-ci étant au cœur d'une conception hygiéniste et fonctionnelle des services (Goyette et Loncle, 2013), laissant moins de place au financement pour des organismes qui veulent intervenir de manière globale sur les jeunes.

C'est dans ce contexte qu'émerge, au sein des membres du Regroupement des maisons de jeunes du Québec, le besoin de faire le point sur les pratiques et d'en évaluer les impacts. Bien que différents documents sur la spécificité des pratiques en maison de jeunes aient été produits au fil du temps par le Regroupement, aucune démarche de recherche systématique n'a à ce jour permis de recueillir directement le point de vue des jeunes et des acteurs de terrain autour de ces questions. Les membres du Regroupement des maisons de jeunes du Québec ont ainsi, en assemblée générale, exprimé le besoin de poser les jalons d'une démarche de recherche participative permettant l'amorce d'une auto-évaluation des pratiques au sein du Regroupement.

Ce projet de recherche s'intéresse ainsi globalement à la pertinence sociale du projet maison de jeunes dans un contexte particulier de transformation de la jeunesse et de redéfinition des pratiques d'intervention jeunesse. Ce projet vise à porter un regard général à la fois sur les pratiques d'intervention en maison de jeunes et sur la contribution de ces pratiques sur le parcours des jeunes. Au terme de la démarche, le processus

permettra une auto-évaluation des pratiques. A cet égard, plusieurs objectifs spécifiques ont été au cœur de notre démarche :

1. Rendre compte de la spécificité des pratiques d'intervention en maison de jeunes et identifier les dimensions de la pratique qui favorisent la réalisation du projet maison de jeunes. Les sous-dimensions d'analyses suivantes ont été abordées dans chacun des sites à l'étude :
  - i. Quelle est la particularité de la pratique d'intervention en maison de jeunes?
  - ii. Quelle est la concordance de la pratique actuelle en maison de jeunes avec la mission initiale du projet maison de jeunes?
  - iii. Quels sont les éléments de pratique qui font l'objet de tensions, de débats ou, au contraire, font consensus au sein des maisons de jeunes?
  - iv. Quelle est la place de la maison de jeunes dans sa communauté?
  - v. Comment les intervenants-animateurs perçoivent-ils leur rôle?
  
2. Évaluer la contribution des pratiques en maison de jeunes sur les jeunes qui les fréquentent.

## Chapitre 2 : Méthodologie de la recherche et stratégie d'analyse

Considérant les objectifs de recherche, nous avons opté pour une stratégie de recherche participative de type qualitative à partir d'études de cas multiples. L'étude de cas multiples (Yin, 1994) s'avère particulièrement indiquée quand les frontières entre le phénomène à l'étude (les pratiques) et le contexte (les maisons, les réalités régionales, etc.) ne sont pas clairement identifiées. Dans le cadre plus spécifique d'une recherche évaluative, l'étude de cas permet de comprendre comment les pratiques varient dans un contexte local et réel d'application (Patton, 1990). Cette manière de faire est d'autant plus pertinente qu'en choisissant plusieurs sites aux caractéristiques fort diverses, la démarche de recherche permet de saisir la particularité des pratiques en regard d'une variation des situations spécifiques propres à chacun des sites (caractéristiques socioéconomiques des jeunes rejoints, dynamiques communautaires locales, particularités sociohistoriques de fondation de la maison et évolution des pratiques, etc.) et d'en dégager, par la suite, une compréhension plus globale et transversale qui dépasse les cas spécifiques à l'étude.

La réalisation d'études de cas dans des régions diverses et aux caractéristiques distinctes, a permis de faire état d'expériences différentes développées au sein des maisons de jeunes. Ainsi, quatre maisons de jeunes aux caractéristiques diverses et implantées dans des secteurs aux caractéristiques distinctes ont été sélectionnées et ont constitué en soi un cas d'analyse. La sélection des différentes maisons a été réalisée conjointement avec la direction du Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ) et le comité aviseur de la recherche, en fonction des critères suivants : 1) la diversité sur le plan du contexte sociodémographique (maisons en milieu urbain, maisons en milieu rural ou semi-rural) ; 2) le caractère novateur des pratiques d'intervention qui y sont menées; 3) la capacité de généraliser les résultats aux autres maisons ; 4) l'intérêt manifesté de participer à un projet de recherche de type participatif et la capacité de le faire (temps nécessaire, stabilité de l'équipe, etc.).

Les quatre maisons de jeunes qui ont pris part au projet sont les suivantes : 1) L'Hôte-maison, située dans le quartier Rosemont à Montréal (milieu urbain favorisé) ; 2) La Galerie de St-Henri à Montréal (milieu urbain défavorisé et multiethnique); 3) la maison de jeunes de Jonquière (région éloignée) ; 4) la maison de jeunes de Beauharnois (région

périphérique semi-rurale). Entre juillet 2011 et mars 2012, une collecte de données a été réalisée dans chacun des sites. Pour chaque étude de cas réalisée, le matériel d'analyse suivant a été recueilli et analysé :

- 1) **Des entretiens qualitatifs avec la coordination de la maison et avec des animateurs.** Les animateurs ont été sélectionnés principalement en fonction de leur ancienneté à la maison de jeunes. Les entretiens ont été réalisés de façon individuelle.
- 2) **Des entretiens qualitatifs avec des jeunes** fréquentant la maison. Les jeunes participants ont été sélectionnés de façon à avoir une représentativité des profils en fonction de l'âge, du sexe et de la période de fréquentation de la maison. La coordination a effectué le recrutement des jeunes en fonction des critères de sélection et de l'intérêt à participer à la recherche. Les jeunes recrutés ont tous signé un formulaire de consentement préalablement approuvé par le comité éthique de l'École nationale d'administration publique. Une allocation de participation d'un montant de 20\$ leur a été remise pour leur participation à l'étude. Les entretiens ont été réalisés de façon individuelle.
- 3) **Des entretiens avec des anciens**, c'est-à-dire avec des jeunes ayant déjà fréquenté la maison de jeunes à l'étude. Les entretiens avec les anciens ont été réalisés de façon individuelle dans l'un des sites et en groupe de discussion pour deux autres sites. Il a été impossible de rencontrer des anciens dans l'une des maisons participantes.
- 4) **Des entretiens qualitatifs avec des acteurs du milieu.** Ces répondants ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance de la maison de jeunes et de leur connaissance du rapport de la maison de jeunes à sa communauté. Ces entrevues ont permis l'accès à un regard extérieur sur les maisons participantes. Le recrutement de ces répondants a été effectué de concert entre la coordination de la maison. Le profil des répondants correspondant à cette catégorie est le suivant : un membre du Conseil d'administration (CA) d'une maison de jeunes, deux agents de développement municipaux, trois organisateurs communautaires en CSSS, un travailleur de rue et un répondant à l'emploi d'un carrefour jeunesse emploi.
- 5) **Des données complémentaires** permettant à l'équipe de recherche de bien cerner les dynamiques internes des maisons participantes, la particularité de leurs pratiques, de même que les caractéristiques des jeunes qui les fréquentent. Préalablement à l'entrée sur le terrain, les données suivantes ont été consultées pour chacun des sites à l'étude : historique de fondation de la maison, structure organisationnelle de la maison, règlements internes et « code de vie », programmation régulière et activités particulières, modalités d'intervention et de transfert d'information entre intervenants, bilans annuels, procès-verbaux et comptes rendus d'assemblées annuelles ou de CA. Certaines maisons ont également permis aux membres de l'équipe de recherche d'assister à une rencontre d'équipe à titre d'observateurs et de consulter les journaux de bord de l'équipe d'animation.

Au total, quatre coordonnateurs, huit animateurs, 19 jeunes, 17 anciens et huit acteurs du milieu ont pris part à la démarche de recherche. Toutes les entrevues ont été retranscrites intégralement et ont fait l'objet d'une codification. Des résumés analytiques de chacune des entrevues de même qu'une analyse thématique du corpus ont également été effectués. À l'issue du processus, il a été possible de faire émerger des pistes d'analyse intra cas (pour chacun des sites à l'étude). Cette dernière analyse a conduit à un travail minutieux de rédaction d'une monographie pour chacun des sites. Une fois complétées, ces monographies ont été l'objet d'un processus de rétroaction auprès des principaux acteurs dans toutes les maisons de jeunes à l'étude afin de valider les éléments factuels et contextuels de l'analyse. Chacune de ces monographies a fait l'objet d'une publication indépendante. Elles se retrouvent en documents joints au rapport : (Beugré, Goyette, & Jetté, 2012), (Chalifour, Goyette, & Jetté, 2012), (Pearson, Goyette, & Jetté, 2012), (Pontbriand, Jetté, & Goyette, 2012). À partir de ce solide travail sur les cas, nous avons dégagé une analyse transversale. C'est cette analyse qui fait l'objet de la présentation des résultats.

## Chapitre 3 : Analyse comparative des sites à l'étude

### 3.1 Caractéristiques des maisons

#### Un historique de fondation similaire

Les maisons de jeunes participantes à l'étude partagent un historique relativement similaire du point de vue de leur fondation. Toutes fondées dans les années 1980 (plus particulièrement entre 1980 et 1987), moment particulièrement florissant sur le plan du mouvement communautaire, les maisons à l'étude ont vu le jour dans l'objectif de répondre à un besoin clairement identifié par le milieu. Devant le constat du manque de ressources et de lieu de rassemblement pour les jeunes, des acteurs clés particulièrement dynamiques dans leur secteur se sont regroupés pour fonder ces maisons de jeunes parmi les premières à voir le jour au Québec.

Deux des quatre maisons de jeunes visitées ont ouvert un deuxième point de service. À Jonquière, la maison de jeunes est formée de deux points de services distincts situés dans deux secteurs de la ville avec chacun leur identité propre, leurs façons de faire et leurs activités. Ces deux points de service existent et fonctionnent depuis pratiquement le début de l'existence de la maison de jeunes de Jonquière. À Beauharnois, ce n'est que depuis 2002, dans le contexte particulier des fusions municipales, que la maison de jeunes s'est vue confier la prise en charge d'un point de service pour recevoir les jeunes d'une ancienne municipalité fusionnée. Malgré l'impact positif de l'ouverture de ce point de service, sa survie demeure cependant précaire en raison d'un manque de financement adéquat (maison de jeunes de Beauharnois, 2009).

Le mode d'organisation de ces points de service est très différent d'un site à l'autre passant d'une organisation relativement indépendante à Jonquière à une administration plus centralisée à Beauharnois alors que c'est l'équipe de la « maison-mère » qui assume l'animation au point de service lors des heures d'ouverture. Les jeunes qui fréquentent ce point de service sont également transportés par autobus vers la maison-mère dans le cadre des activités organisées de façon conjointe; ce qui n'est pas sans susciter un certain sentiment d'injustice parfois. « *La réalité budgétaire, essai de faire comprendre ça à des jeunes. Eux ils sont fâchés parce qu'ils disent Beauharnois ils l'ont, nous on l'a pas,*

*vous nous aimez pas! C'est ça leur réflexion* » (animateur, 3n.4 :7). Les animateurs de la maison de jeunes de Beauharnois témoignent à cet égard de la difficulté plus importante à créer un sentiment d'appartenance des jeunes envers la maison alors que le temps de présence est réduit à seulement deux soirs par semaine.

Selon un rapport publié en 2002 par le MSSS, c'est environ 10 à 20% des maisons de jeunes du Québec qui auraient implanté un ou plusieurs points de service dans l'otique de rendre plus accessible les services aux jeunes. Bien que développés de façon à répondre à des besoins des milieux, ces points de service suscitent cependant des questionnements importants sur les plans du financement et de la cohésion avec les maisons-mères.

### **Une diversité des territoires d'implantation**

Le territoire sur lequel se sont implantés ces différents organismes jeunesse présente des différences marquées à la fois sur le plan géographique mais également sur les plans sociodémographique et économique.

Deux des maisons de jeunes participantes à l'étude sont situées en territoire urbain à Montréal, l'une dans le quartier La Petite-Patrie, et l'autre dans le quartier St-Henri à l'ouest de l'île. Les deux autres maisons sont quant à elles situées en région, l'une à Beauharnois, municipalité de la Montérégie, en périphérie de Montréal et l'autre à Jonquière, municipalité ouvrière du Saguenay-Lac-St-Jean.

La particularité des territoires sur lesquels sont implantées les maisons de jeunes a nécessairement un impact sur le profil des jeunes rejoints, sur les pratiques qui sont développées de même que sur le rôle que joue la maison dans sa communauté. Dans ce contexte, chacune des maisons a développé une réflexion approfondie sur son intégration dans sa communauté. En effet, certaines maisons sont demeurées davantage « généralistes », notamment lorsque peu d'organismes jeunesse et d'autres maisons de jeunes ne viennent en « concurrence » pour attirer les jeunes du territoire. À Montréal, la situation est différente puisque la concentration des organismes est importante. Face à ce défi d'attirer des jeunes, une maison de jeunes a décidé de développer une programmation qu'on peut qualifier de spécialisée.

Les jeunes qui fréquentent les deux quartiers montréalais visés par l'étude, soit St-Henri et La Petite-Patrie, ont en effet accès à de multiples ressources jeunesse à proximité de leur lieu de résidence ou de l'école qu'ils fréquentent. Ils peuvent également bénéficier d'installations de loisirs (piscines, bibliothèques, centres sportifs, centres de loisirs, etc.) gratuits ou à tarifs réduits. Le transport en commun permet également une plus grande mobilité vers les ressources situées à l'extérieur du quartier, ce qui élargit encore plus l'accès aux services ou aux lieux de loisirs et de rassemblement pour les jeunes en fonction de leurs intérêts et de leurs préférences. Ces derniers peuvent « magasiner » davantage. Sur le seul territoire du quartier Rosemont-La Petite-Patrie, on compte entre autres quatre maisons de jeunes. La nécessité de se distinguer, ou de s'approprier un créneau plus spécifique semble alors se poser davantage comme enjeu pour les maisons situées en région. La maison de jeunes l'Hôte maison par exemple a pris une tangente culturelle au sein de sa programmation et en a fait sa spécialité. Les jeunes qui fréquentent cette maison savent qu'il s'agit de l'orientation de la maison et peuvent faire le choix de la fréquenter ou non en fonction de leurs intérêts et de leur capacité à suivre une programmation plus structurée.

La concentration des ressources sur un même territoire peut également avoir un impact sur la capacité des maisons de jeunes à recruter des jeunes fortement sollicités par des activités davantage « clés en main » offertes par les ressources du quartier ou les écoles secondaires comme c'est le cas dans le quartier St-Henri où l'école polyvalente a reçu le mandat d'offrir un large éventail d'activités parascolaires qui entrent d'une certaine façon en concurrence avec les activités offertes à la maison de jeunes.

À l'inverse, les jeunes qui habitent sur le territoire de la maison de jeunes de Beauharnois et de Jonquière sont moins bien desservis sur le plan des activités et des ressources jeunesse. La maison de jeunes représente souvent le seul espace qui leur est dédié mis à part les écoles primaires ou secondaires. Cette situation est observable notamment à Beauharnois où la maison de jeunes est présentée dans le discours des répondants comme la seule alternative « *à trainer dans les rues* » (Entrevue 3a.7 :8). Ces maisons se doivent donc de demeurer davantage généralistes afin de rejoindre l'ensemble des jeunes de la communauté.

## Caractéristiques physiques et emplacement des maisons

L'emplacement d'une maison de jeunes dans la ville de même que ses caractéristiques physiques sont des éléments qui peuvent avoir une influence sur le profil de fréquentation de la maison (jeunes rejoints, type d'utilisation de la maison, etc.) de même que sur l'image de la maison par les gens de la communauté ou son interaction avec les organismes du secteur. Les quatre maisons visitées dans le cadre de cette étude présentent des caractéristiques physiques qui leur sont propres et qui ont été abordées par les répondants sous différents aspects.

- La maison de jeunes l'Hôte maison située dans le quartier La Petite-Patrie occupe une petite maison de deux étages sur une rue résidentielle du quartier, près d'un métro et d'une piste cyclable et à proximité de plusieurs installations sportives et de quelques écoles primaires et secondaires. L'emplacement de même que les caractéristiques de la maison semblent faire l'unanimité auprès des répondants malgré quelques commentaires sur le caractère exigü de l'espace.
- La seconde maison de jeunes, La Galerie de Montréal, est quant à elle située au deuxième étage d'un duplex d'une rue commerciale du quartier Saint-Henri. Certains informateurs clés indiquent que le lieu est désuet. Un animateur relate l'impact négatif sur la motivation des jeunes et des employés et sur l'image de la maison auprès des parents. « *J'avais un malaise quand les parents venaient visiter les lieux* » (Entrevue 4n.5 :14). Malgré le souhait de déménager la maison, il semble que des obstacles financiers et légaux retardent depuis plusieurs années ce projet.
- La maison de jeunes de Beauharnois est quant à elle située dans un centre communautaire dans le secteur plus défavorisé de la ville. Cet emplacement au cœur de la vie communautaire de la ville est considéré comme étant à la fois un avantage, notamment en ce qui a trait à la collaboration et l'entraide inter organisme, mais aussi comme un inconvénient lorsqu'il s'agit de gérer les déplacements des allers et venues des jeunes dans l'immeuble. Ici également l'espoir d'avoir un espace bien à soi et favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance chez les jeunes est évoqué par la coordination.
- Finalement, les deux points de service de la maison de jeunes de Jonquière sont situés dans un local à proximité d'un parc où sont concentrées des installations de loisirs; ce qui, dans un cas du moins, est vécu de façon problématique, la maison étant la cible d'actes de vandalisme. Plusieurs répondants évoquent que les parents et certains partenaires ont un sentiment d'insécurité face à l'environnement dans lequel sont implantées les maisons de jeunes.

Enracinées dans un contexte particulier, à la fois du point de vue spatial, mais aussi socioéconomique, les maisons de jeunes, comme toutes les organisations sociales, sont façonnées par la représentation qu'ont les acteurs de leur emplacement, que celui-ci soit

favorable ou défavorable. Il est donc important de tenir compte de cet élément de contexte puisqu'il a un impact important sur la représentation que peuvent se faire les jeunes, parents et autres partenaires de la maison de jeunes.

### **3.2 Les acteurs et les pratiques**

Cette section aborde les caractéristiques des acteurs et des pratiques au sein des maisons de jeunes à l'étude. S'il s'agit de comprendre, de manière comparative, les convergences et les divergences quant à ces dimensions, cette section permet d'esquisser également un début de portrait favorisant la compréhension globale de la diversité des pratiques des maisons de jeunes situées dans leur contexte.

Le tableau 1 présente les principales caractéristiques organisationnelles des maisons de jeunes qui seront développées dans cette section.

<b>Tableau 1 : Résumé des caractéristiques organisationnelles</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Mission et objectifs d'intervention	Développement du potentiel Découvertes et apprentissages Identification des forces et des intérêts	Socialisation Développement d'habiletés sociales Accès à un lieu de répit où se confier, échanger et relaxer	Développement de l'entraide et de la solidarité Mobilisation citoyenne et conscientisation Responsabilité des jeunes et mise en action	Défense des droits Développement de l'autonomie et <i>empowerment</i>
Caractéristique principale	Lieu d'apprentissage et de découverte	Lieu de rencontre et de soutien	Lieu d'implication et d'expérimentation	Lieu de prise de parole et de conscientisation
Programmation	Prépondérance des activités à caractère éducatif et artistique	Prépondérance du volet récréatif et des activités relationnelles	Programmation très diversifiée mais prépondérance des activités qui favorisent la mise en projet concret (bénévolat, autofinancement) et l'engagement citoyen	Programmation très diversifiée mais prépondérance des projets centrés sur l'expression de soi et la conscientisation sociopolitique
Fréquentation des jeunes	Élevée	Variable	Élevée	Faible
Financement	Financement à la mission globale et par projets Autofinancement important, dans la communauté	Financement à la mission globale surtout Autofinancement faible	Financement à la mission globale et par projets Autofinancement très fréquent	Financement à la mission globale
Stabilité de l'équipe et de la coordination	Coordination et équipe stables	Équipe et coordination anciennes	Équipe et coordination assez jeunes mais stables	Coordination stable Équipe instable

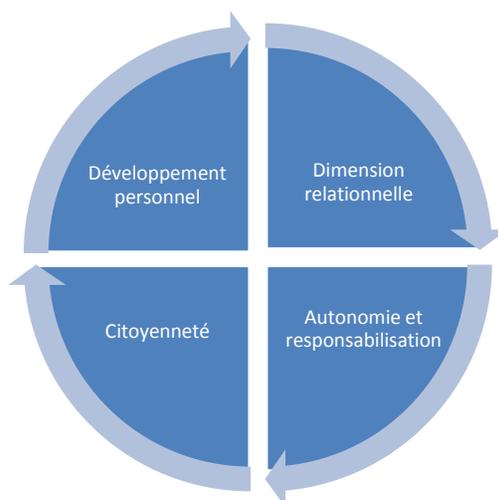
### 3.2.1 Mission et philosophie d'intervention

Toutes les maisons de jeunes participant à l'étude partagent les valeurs et les objectifs inscrits dans le cadre de référence des maisons de jeunes du Québec et, à cet égard, se décrivent comme des « associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission de maintenir ouvert un lieu de rencontre animé où des jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables » ((RMJQ), 2005). Au-delà de l'adhésion à ce libellé de mission, il a cependant été possible de constater, au travers de l'analyse du matériel recueilli dans chacun des sites, des particularités propres à chacune des maisons visitées quant à l'actualisation de cette mission et aux visées plus particulières d'interventions préconisées et mises en œuvre.

Dans son document directeur publié en 1983 (Cadre de référence), le Regroupement des maisons de jeunes du Québec fait état de 7 objectifs spécifiques visés dans le cadre du projet maison de jeunes :

1. L'apprentissage de la vie communautaire
2. L'apprentissage de la démocratie
3. La prise en charge et l'autonomie chez les jeunes
4. L'amélioration des relations personnelles
5. La prévention (permettre aux jeunes d'être mieux outillés pour diriger leur vie)
6. La participation des jeunes dans la vie de la communauté
7. La défense et la promotion des droits des jeunes

Dans le cadre du présent projet de recherche, les différents objectifs spécifiques ont été analysés à partir d'un spectre composé de quatre dimensions principales soit 1) la dimension relationnelle ; 2) le développement personnel ; 3) l'autonomie et la responsabilisation et 4) la citoyenneté. Il a été possible de constater que si les activités réalisées et les leviers d'intervention mis en œuvre dans certaines maisons de jeunes visent de façon plus ou moins large l'ensemble des dimensions, d'autres concentrent leur mission davantage autour de l'une ou de l'autre d'entre elles. Ainsi, au-delà de l'adhésion commune au projet maison de jeunes de façon globale, les maisons de jeunes peuvent prendre une orientation qui leur est propre.



### → La dimension relationnelle

La dimension relationnelle de la mission est une dimension investie dans chacune des maisons de jeunes. Les maisons de jeunes sont d'abord des lieux de rencontre, des milieux de vie où se côtoient des jeunes aux profils parfois très variés et des animateurs qui agissent comme adultes significatifs dans leur vie, voire comme des guides ou des confidents. « *C'est un lieu où les jeunes peuvent aller pour rencontrer d'autres jeunes dans un contexte différent de celui de l'école et des personnes adultes qui peuvent devenir significatives* » (Entrevue 1c.1). Pour les jeunes qui vivent une situation d'isolement ou qui entrent plus difficilement en contact avec les autres, la maison de jeunes représente un lieu de socialisation où il est possible de partager et de se confier que ce soit à d'autres jeunes ou à des animateurs qui sont présents pour les écouter.

Tous les répondants rencontrés ont insisté sur l'apprentissage du vivre ensemble et le développement d'habiletés relationnelles comme des aspects centraux de leur mission. « *Quand un jeune vient ici, on lui apprend à respecter les plus jeunes. Regarde, tu es rendu à 16-17 ans. Tu es rendu un pionnier à la maison de jeunes. Il faut que tu montres l'exemple* » (Entrevue 3c.1 :24). Au travers des activités de groupe ou des projets

communs, les jeunes sont amenés à apprendre et mettre en pratique le respect de l'autre, la tolérance et l'ouverture à la différence.

La dimension relationnelle de la mission est mise en œuvre par l'entremise de différents leviers. La mise en place et le maintien d'un milieu de vie chaleureux, sécuritaire, favorable à l'expression de soi et à l'échange sont également des leviers majeurs dans l'atteinte des objectifs de la mission. À cet égard, le respect représente la valeur fondamentale qui guide le code de vie des quatre maisons de jeunes visitées. « *On est là pour qu'ils puissent s'exprimer et qu'ils puissent faire ce qu'ils veulent tout en respectant l'aspect des autres* » (Entrevue 1n.8 :5).

Dans trois des quatre sites visités, c'est également à travers la réalisation de projets et d'activités collectives que l'on souhaite favoriser l'apprentissage de l'entraide, de la solidarité et l'esprit coopératif chez les jeunes. « *En travaillant en gang à la maison de jeunes sur des projets, ils apprennent à cohabiter et interagir* » (Entrevue 3c.1 :28). Par contre, l'une des quatre maisons mise de façon beaucoup moins importante sur ce type de pratiques dans l'atteinte des objectifs relationnels de la mission, misant davantage et quasi exclusivement sur les interactions en contexte de milieu de vie pour rejoindre cet aspect de la mission. La socialisation et la création du lien social sont les aspects centraux au cœur de leur mission. Ainsi, le milieu de vie, davantage que les activités réalisées, y est le principal levier d'intervention. La maison est décrite comme un lieu où les jeunes viennent se rencontrer et « *se vider la soupe* », « *en gros c'est le sous-sol que moi j'avais dans mon temps puis toute la gang se retrouvait là* » (Entrevue 2c.1).

Comme l'exprimait en entrevue un autre intervenant,

La maison de jeunes, ce n'est pas la responsabilisation, c'est la socialisation. Donc, à la maison de jeunes, on peut être aidant à la socialisation en mettant les jeunes ensemble et en les amenant à travailler à des projets communs même ne serait-ce que de vivre ensemble. Quelque part, il faut que je gère mes émotions, il faut que j'arrive à communiquer comme il faut (Entrevue 2a.2 :17).

### → **La dimension du développement personnel**

La dimension du développement personnel est également très présente dans le discours des répondants amenés à parler de la mission de leur organisme. À cet égard, les maisons

de jeunes sont décrites comme des endroits où les jeunes sont amenés, dans le cadre de différentes activités, à développer leur potentiel, à faire des apprentissages, à apprendre à mieux connaître et à identifier leurs forces et leurs intérêts, à explorer. « *C'est vraiment ça mon défi, toi on va te trouver une passion! On va te trouver quelque chose dans la vie à laquelle tu vas pouvoir t'accrocher et aimer ça longtemps. Ça va peut-être te motiver dans un paquet d'affaires* » (Entrevue 3n.4 :23). D'une certaine manière, on accompagne donc les jeunes dans leur quête de sens à la fois sur les plans des valeurs et des réalisations.

Bien que présent dans les quatre sites à l'étude, deux des quatre maisons de jeunes mettent plus particulièrement l'accent sur cet aspect de la mission. « *Moi je vois un jeune rentrer à la MDJ, je vois du potentiel qui arrive* » (Entrevue 1c.1). Les activités et les projets sont décrits comme des leviers de découvertes, d'apprentissages et d'actualisation du potentiel des jeunes. Outiller les jeunes dans leur capacité de faire des choix dans le présent ou pour l'avenir représente le cœur de la mission que se donnent ces deux maisons. « *Fais des activités, amène-les plus loin, fais leur développer des choses* », racontait ainsi en entrevue un intervenant (Entrevue 1c.1 :20). À travers le caractère ludique des activités, un souci éducatif sous-tend l'ensemble de la programmation que ce soit lors des moments informels de discussion et d'échange autour de thématiques ou dans le contexte de projets plus élaborés et structurés comme les ateliers (ateliers vidéo, cuisine), les coopératives, les projets spéciaux (activités interculturelles, projets humanitaires, agriculture urbaine) ou les projets centrés sur la création artistique ou médiatique. Pour la réalisation et l'animation des projets, le coordonnateur d'une maison fait appel à des formateurs externes pour accompagner les jeunes dans leurs apprentissages pour « *justement former les jeunes dans les différents sujets, dans différents projets, etc.* ». (Entrevue 1c.1).

### → **L'autonomie et la responsabilisation**

La responsabilisation et le développement de l'autonomie chez les jeunes constituent un des objectifs de la mission du projet maison de jeunes. Que ce soit à travers le vivre ensemble quotidien ou les activités spéciales et les projets, les jeunes sont amenés à se responsabiliser, à s'engager et à entreprendre des actions et des démarches concrètes qui

leur permettent de développer leur autonomie. « *C'est vraiment le point que je travaille le plus*, disait un répondant. *Juste leur dire : Tu ne viens pas à l'activité, bien appelle-nous. Tu ne veux pas y aller, bien dis-le, affirme-toi* » (Entrevue 3n.9 :23).

Accompagner les jeunes dans leur transition à la vie adulte, les amener à acquérir les habiletés qui leur seront nécessaires dans leur parcours, les « outiller » pour l'après-maison de jeunes sont des thèmes qui reviennent fréquemment dans le discours des répondants interrogés sur le sens de leur mission.

L'une des maisons de jeunes se démarque de façon particulière quant à la réalisation de cet objectif. Ce volet de la mission est omniprésent dans l'ensemble de sa programmation et reste au cœur de sa philosophie d'intervention. Ce qui est visé dans le cadre de l'organisation des projets et des activités mis en œuvre, c'est principalement de transmettre aux jeunes des apprentissages concrets à travers toutes les étapes menant à la réalisation d'un objectif (proposition de l'idée, mise en œuvre, réalisation). L'exemple du club de ski organisé annuellement en est un révélateur. Par cette activité essentiellement ludique, organisée par l'une des maisons, tout un mécanisme sous-jacent de participation est mis en branle pour accompagner les jeunes à faire des apprentissages concrets, qui leur demandent de se mettre en action, de se mobiliser, d'aller vers les ressources de la communauté, de ramasser des fonds, de construire des itinéraires, etc.

La mise en œuvre d'activités plus formelles exige des jeunes un engagement concret, que ce soit dans le cadre d'une implication dans un comité ou dans une activité qui se déploie dans le temps (ligue d'improvisation, ligue de hockey, journal, coopérative, projets de création artistique) et représente un levier qui favorise la réalisation de cette dimension de la mission.

Les projets ou les démarches favorisant l'expérimentation en emploi au sein des coopératives de services par exemple, de même que les activités d'autofinancement sont également des projets qui vont dans le sens de cette dimension de la mission. Dans le cadre de ces activités, « *ils apprennent à aller chercher les contrats, à faire des travaux manuels puis quand il rentre un peu d'argent comment gérer tout ça* » (Entrevue 2a.2 :8).

C'est donc un processus permettant des apprentissages multiples qui favorisent l'autonomie des jeunes et le développement de leur sens des responsabilités.

### → La dimension citoyenne

La dimension citoyenne représente une quatrième dimension de la mission évoquée par les répondants rencontrés dans le cadre de cette étude. Cet aspect de la mission s'actualise entre autres par l'apprentissage de la vie démocratique dans le cadre des différentes structures de participation (conseil des jeunes, comités, conseil d'administration) mais également, au quotidien, à travers toutes les possibilités mises en œuvre pour permettre aux jeunes de prendre la parole, donner leur opinion, prendre en charge les activités et contribuer au bon fonctionnement de la maison.

La dimension citoyenne s'exerce également lorsqu'il s'agit de nourrir la réflexion des jeunes, de favoriser les prises de conscience et les prises de position sur divers sujets d'actualité. Comme l'exprime ici cette animatrice, « *nous on est là pour rendre ce milieu-là vivant et dynamique, on est là pour faire en sorte que les jeunes comprennent c'est quoi la prise en charge, arrivent à développer des réflexions, arrivent à avoir le goût d'aller plus loin*» (Entrevue 4n.3 :12)

La dimension citoyenne de la mission s'exprime également, plus particulièrement dans deux des quatre maisons visitées, par des activités qui favorisent la mobilisation, la prise de parole et l'implication sociale des jeunes de façon à contribuer au développement de leur communauté que ce soit sur le plan local, provincial, voire international. Dans l'une des maisons visitées, le bénévolat constitue l'un des moyens favorisés pour actualiser cet aspect de la mission. Les jeunes, mais également les animateurs, sont fortement encouragés à participer à des activités bénévoles en collaboration avec des organismes de la municipalité, à être actifs dans divers projets. Les activités permettant une prise de parole publique dans des espaces davantage politiques, que ce soit pour revendiquer, dénoncer ou défendre les intérêts des jeunes, sont également davantage présents dans ces deux maisons de jeunes (manifestation contre la pauvreté, interpellation des députés, revendication d'espaces de loisirs, etc.).

### 3.2.2 Programmation

La programmation offerte en maison de jeunes s'articule autour d'un continuum qui va d'une programmation très structurée à une quasi absence de programmation. Dans deux des quatre maisons, on retrouve une période d'activités libres en après-midi suivie d'une période dédiée à des activités davantage structurées et récurrentes en soirée (ligue d'improvisation, sport, projets spéciaux, ateliers etc.). Dans l'une des maisons par exemple, la programmation est votée par le conseil des jeunes et affichée au moins un mois à l'avance. « *On est ouvert après l'école pour faire du libre mais le soir il y a un programme, il y a une activité prévue, il y a quelque chose dans lequel les jeunes peuvent s'inscrire, ça bouge* » (Entrevue 3c.1). Beaucoup d'énergie est déployée par l'équipe pour offrir aux jeunes une gamme d'activités dynamiques et des ressources de pointe pour les réaliser.

À l'autre extrémité du spectre, on retrouve une autre maison qui a fait le choix de limiter la programmation pour offrir aux jeunes un espace libre où ils peuvent relaxer et décider au jour le jour et individuellement les activités auxquelles ils souhaitent participer. Selon un répondant rencontré, ce mode de fonctionnement correspond davantage aux besoins des jeunes qui n'embarquent pas dans des activités programmées et qui préfèrent disposer de temps libre. Davantage que sur une programmation dynamique qui favorise la mise en mouvement, les animateurs misent ici sur l'instant présent et le rythme imposé par les jeunes :

On n'a pas de programmation ici. On ne fait pas de programmation stricte. On fonctionne avec les besoins que les jeunes nous amènent ou des sentis qu'on a de certains besoins. On prépare l'activité, on part pour la faire, houp, ça ne marche pas. Ce n'est pas grave, on le fera demain, on la fera la semaine prochaine. (Entrevue 2c.1 :4)

Ce type d'approche moins interventionniste permet néanmoins de créer un climat de confiance propice aux échanges et à la création du lien social. Comme le rapportait un intervenant concernant sa philosophie d'intervention face aux jeunes : « *T'as envie de jouer on va jouer mais si t'as pas envie de jouer c'est pas grave. C'est vraiment pas grave. Je m'assis puis c'est sûr et certain que la conversation va venir.* » (Entrevue 2n.6 :5)

Toutes les maisons de jeunes offrent des activités récréatives et sportives. Il s'agit d'activités qui sont très populaires, et qui plaisent aux jeunes. Des activités d'autofinancement sont également organisées permettant aux jeunes provenant de familles moins fortunées d'avoir accès à ce type de sorties. Toutes les maisons visitées organisent également des activités formelles ou informelles qui favorisent la prévention ou la sensibilisation en lien avec des thématiques diverses. Ce type d'activité rejoint la mission d'éducation populaire que se sont donnée les maisons de jeunes du Québec. Les maisons de jeunes à l'étude gèrent également une coopérative jeunesse de services qui permet de mettre des jeunes en lien avec les employeurs de la région.

Une seule des maisons affiche clairement une spécialisation de sa programmation, soit une programmation axée sur les arts et les nouveaux médias. Les trois autres offrent une programmation davantage généraliste. La couleur de la programmation offerte est cependant intimement liée avec les visées d'intervention préconisées dans chacun des sites. Ainsi, un accent sur la dimension « citoyenneté » de la mission par exemple est lié avec une programmation où les activités à caractère sociopolitique comme le bénévolat, la conscientisation, la prise de parole publique semblent davantage présents. Une centration sur l'aspect relationnel de la mission oriente quant à elle les activités plus spécifiquement autour des activités de type interpersonnel comme des formations pairs-aidants et les activités centrées sur le soutien et les discussions. Selon un informateur, « *ça les habilite à faire de l'écoute* ».

Des projets menés en partenariat ou réalisés dans le cadre de subventions spécifiques sont également menés dans deux des quatre maisons. Une maison a développé un projet en partenariat avec le milieu scolaire pour offrir un projet favorisant la transition primaire-secondaire pour les élèves du cinquième secondaire et leurs parents alors qu'une autre offre plusieurs projets.

Un certain continuum est également visible en ce qui a trait au type d'activités privilégiées et à leur degré d'élaboration. Si l'élaboration d'activités à grand déploiement avec une visée de type éducatif est présente à certains endroits, d'autres privilégient des activités plus informelles et essentiellement ludiques : « *L'animation ça ne veut pas dire monter des grandes affaires de fou. L'animation c'est bon, il y a juste un jeune dans la*

*place pis il est effouaré là-bas, viens jouer aux cartes avec moi ou j'ai une pancarte à faire, viens m'aider* ». (Entrevue 2c.1 :15)

Comme le souligne le coordonateur d'une maison à l'étude qui se situe dans le centre de ce continuum, au-delà de l'activité en tant que telle, ce qui prime c'est de créer un lien avec les jeunes et de les rejoindre dans ce qui les intéresse. L'emphase est ici moins mise sur le type d'activité que sur le lien qu'elle permet et la façon dont les animateurs parviennent à s'en servir comme levier pour amener les jeunes plus loin dans leur évolution et leur développement socio-relationnel. « *Mettons qu'au calendrier il y a un tournoi de ping pong, même si ça peut paraître très ludique, c'est un moyen d'amener les jeunes dans nos locaux. À travers cette activité là, c'est là qu'on va intervenir* » (Entrevue 3c.1 :3). À partir de là, toutes les étapes de la mise en œuvre de l'activité peuvent devenir des leviers pour rejoindre les différents volets de la mission.

### **3.2.3 Fréquentation et profil des jeunes**

Le profil de fréquentation semble relativement variable entre les différentes maisons. Deux des maisons participantes connaissent un taux de fréquentation particulièrement élevé et constant, recevant en moyenne environ une vingtaine de jeunes par soir. « *Ça bouge ici. Il y a plein d'activités cet été qui sont sold out! Il n'y a plus de place !* », racontait en entrevue un intervenant. (Entrevue 2c.1 :5). Si certains de ces jeunes ont une fréquentation plus assidue, se présentant à la maison plusieurs soirs par semaine, d'autres ont une fréquentation davantage utilitaire et ponctuelle, s'inscrivant aux activités plus ciblées en fonction de leurs intérêts spécifiques. Il s'agit en général, selon les répondants, de jeunes qui vivent moins d'isolement et qui ont accès à différentes ressources dans leur environnement.

Le faible taux de fréquentation constitue par contre une problématique importante au moins pour une des maisons. Malgré les stratégies de recrutement diverses utilisées et une présence active à l'école du quartier, cette maison de jeunes reçoit seulement quelques jeunes par soir et ce déclin de la fréquentation, bien que plus marqué à certaines périodes, semble perdurer. Les répondants associent la faible fréquentation à un ensemble de facteurs dont la concurrence des autres ressources jeunesse du quartier (polyvalente, centre de loisir, autre maison de jeunes dans le quartier voisin) où la demande

d'engagement envers les jeunes serait moindre et les activités plus attrayantes et organisées. Le type d'activité semble en effet avoir un effet sur la fréquentation. Un jeune fréquentant une maison où la programmation est très structurée et dynamique affirme ne plus aller aux autres maisons du quartier moins structurées et moins fréquentées. « *En fait, disait-il, c'est plus parce que les activités étaient mieux, il y avait plus de monde qui participaient et c'était mieux fréquenté.* ». Selon un animateur, une programmation structurée rejoint également moins un profil plus délinquant de jeunes qui tolèrent moins bien la structure ou qui consomment.

Mais on a une maison de jeunes à côté ils fument des joints dans le parc puis ils vont venir jouer. Mais ça va avec ton horaire d'activité. C'est sûr que si tu as quatre jours de libres, ben c'est ça on fume un joint pis on va dégeler à la maison de jeunes. Mais quand t'arrives ici pis c'est un souper culturel sur la France, où est-ce que tu vas être pogné pour couper du pain pis du fromage, cuisine, faire ci, faire ça : vois-tu, ils ne viennent pas ces jeunes-là. (Entrevue 1n.6 :10)

Si la programmation structurée attire davantage certains types de jeunes capables de suivre les activités plus encadrées, la question de la mission généraliste des maisons répondant aux besoins des jeunes présentant différents profils plus problématiques peut néanmoins se poser et soulever certains débats chez les personnes rencontrées. Encore ici, l'équilibre entre le type de programmation ou d'exigences envers les jeunes et leurs besoins et capacités reste à trouver. Certaines maisons font le choix de miser sur une implication graduelle pour amener les jeunes à se familiariser à ce type d'activité et d'implication. Comme le soulignait un intervenant à propos du processus d'intégration dans sa maison, « *commence par venir après l'école, découvre un peu comment ça marche à la maison, joue au babyfoot, viens à certaines sorties. Deuxième étape : implique-toi, viens au conseil des jeunes. Troisième étape : implique-toi dans un projet de 16 semaines* ». (Entrevue 1c.1 :34) D'autres disent moduler leurs attentes envers les jeunes en fonction de ce qu'ils peuvent offrir. Il n'en demeure pas moins que le type d'animation et d'encadrement privilégié influence la fréquentation des maisons. Certains jeunes qui aiment moins les activités de groupe par exemple ou qui sont dans une période de leur vie où ils ont davantage décroché vont être moins attirés par les activités proposées par la maison de jeunes.

### 3.2.4 Financement, équipes et organisation du travail

Le financement des différentes maisons de jeunes étudiées est aussi variable, tant du point de vue de la nature des financements que de leur variété. En somme, selon l'ancienneté et l'histoire de la maison, certains organismes bénéficient d'un soutien plus important du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux en tant que financement à la mission globale. Ce financement récurrent permet une planification des activités sur une plus longue période. Il permet également d'assurer une meilleure stabilité du personnel. Or, cet enjeu de la stabilité du personnel semble important pour attirer des jeunes. Nous y reviendrons. Mais plus encore, le rapport qu'a la maison de jeunes avec la stratégie de financement témoigne de dilemmes importants quant à la programmation d'activités à mettre en œuvre ; le financement par projets permettant de réaliser des activités ponctuelles potentiellement attractives pour les jeunes. Ainsi, cet enjeu du financement par projet des maisons de jeunes n'a pas de réponse uniforme, tant les référents des acteurs et les contextes sont différents. Par exemple, pour la première maison de jeunes étudiée, une dynamique active dans la recherche de financement permet l'octroi de fonds ponctuels pour des projets. Dans ce contexte, le personnel est plus stable (un animateur et un coordonateur en place depuis plus de 10 ans et une mobilité moindre qu'ailleurs pour les autres personnels). Ces différents projets permettent également le soutien de formateurs, stagiaires et accompagnateurs psychosociaux. L'accent est ainsi mis sur la complémentarité et la formation continue du personnel afin de susciter l'appartenance des animateurs dans un contexte où les salaires sont peu élevés. L'animation auprès des jeunes s'appuie sur le caractère démocratique des échanges. Dans cette dynamique, le coordonateur se garde une journée par semaine sur le plancher. Il en ressort un dynamisme dans l'organisme, qui veut s'adapter aux différents contextes de l'évolution des jeunes et de leur contexte. *« Aussitôt qu'on voit qu'il y a une problématique émergente, on va former nos intervenants là-dessus »* (Entrevue 1c.1 : 16).

Dans la deuxième maison à l'étude, comme nous l'avons indiqué plus haut, les deux points de services ont un impact important sur les salaires et les heures d'ouverture. La situation financière est décrite comme précaire. Néanmoins, l'équipe de travail est stable, la coordination accuse une ancienneté de plus de 25 ans et certains intervenants y

œuvrent depuis plus de quatre ans. Dans cette maison également, l'accent est mis sur la formation continue et la sélection du personnel est réalisée surtout en fonction des expériences antérieures et de la personnalité plutôt que dans une logique de formations techniques et professionnelles et de diplôme. Malgré cela, la majorité du personnel est issue de l'éducation spécialisée, ce qui se reflète sur l'approche centrée sur le développement socio-affectif.

Au sein de la troisième maison, la composition de l'équipe de travail repose sur la diversité des profils afin de rejoindre les jeunes et favoriser le soutien mutuel dans une réflexion sur la continuité des liens avec le jeune. La gestion y est décentralisée afin de favoriser une gestion consensuelle de l'intervention. L'appui de la municipalité est important pour les locaux qu'occupe la maison, les activités d'autofinancement sont importantes et l'équipe de travail y est stable, la coordination étant présente également auprès des jeunes dans la continuité d'une implication de sept ans avec la maison.

Dans le site 4, le conseil d'administration a pris la décision de limiter le financement par projets : « *Il faut d'abord que ça réponde à un besoin de l'organisme* » (Entrevue 4c.1 :8). L'autofinancement y est également réduit. Si la coordination est très stable (19 ans d'ancienneté) et reconnue par les partenaires comme jouant un rôle important dans l'organisation communautaire locale, le personnel demeure en poste sur de courtes périodes, l'animateur le plus ancien étant au sein de la maison depuis 11 mois seulement. La sélection du personnel s'opère surtout en fonction des expériences pertinentes avec les adolescents et les « expériences de vie » plus que sur le diplôme. Plusieurs acteurs autour de la maison témoignent de difficultés à motiver les jeunes, la fréquentation des jeunes étant faible.

### **3.3 Dimension institutionnelle**

Il nous faut désormais nous pencher sur le fonctionnement institutionnel des maisons de jeunes, leurs modes de régulation interne, la façon dont ils sont investis par les acteurs, les relations formelles et informelles qu'elles entretiennent avec les autres institutions de la communauté et la manière dont elles les animent. Tous ces éléments constituent un autre angle essentiel du portrait des maisons de jeunes que nous pourrions qualifier de politique.

### 3.3.1 Structures démocratiques et participation des jeunes

Les maisons de jeunes étant des organismes sans but lucratif (OSBL), elles sont soumises à la partie III de la loi sur les compagnies. Toutes disposent donc d'un conseil d'administration. Pourtant, les quatre maisons étudiées ne partagent pas le même mode de fonctionnement institutionnel.

La participation de la communauté et des jeunes à ces instances démocratiques de vie communautaire est un enjeu de taille pour les maisons de jeunes. C'est en effet un des moyens qu'elles ont choisi, dès leur création, pour amorcer l'apprentissage des processus démocratiques des jeunes. Le projet des maisons de jeunes se référait, dans les années 1980, aux mouvements d'éducation populaire et visait un certain éveil politique des jeunes. Si les maisons n'ont pas perdu de vue l'idée de faire des jeunes « des citoyens critiques, actifs et responsables », l'idée de conscientisation politique est aujourd'hui moins présente.

Une des maisons a pourtant conservé un « *volet politique revendicatif* » (Entrevue 4c.1 :14). La participation des jeunes aux activités politiques extérieures à la maison sont vivement encouragées. Ils sont incités à participer aux débats électoraux et aux conseils municipaux, à se joindre à des manifestations contre la pauvreté par exemple. Nous sommes néanmoins contraints de noter que ces activités ont dû cesser en raison d'une chute de la fréquentation de la maison.

Il reste que pour toutes les maisons, la participation des jeunes aux conseils d'administration, assemblées générales et autres comités est fortement valorisée. Néanmoins, certaines maisons rencontrent des difficultés pour faire vivre ces instances dans la durée.

Le tableau 2 présente les différentes instances de participation des jeunes pour les quatre maisons de jeunes étudiées.

<b>Tableau 2 : Caractéristiques des instances de participation des jeunes</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Participation des jeunes au conseil d'administration	3 sièges pourvus. Forte implication des jeunes	2 sièges non pourvus depuis plusieurs années	2 sièges pourvus	3 sièges irrégulièrement pourvus
Assemblée générale	Présence des parents et des acteurs extérieurs, présence des représentants des jeunes	En présence des jeunes. Absence des parents, malgré les invitations	Participation très large de la communauté Présence des parents	Absence des parents malgré les invitations. Présence des jeunes et des acteurs extérieurs
Assemblées de jeunes	<i>Le conseil des jeunes</i> Une fois par mois responsabilités larges Forte valorisation	Disparu depuis plusieurs années	<i>L'assemblée des jeunes</i> Une fois par mois Présence obligatoire des représentants des comités	<i>Le comité de coordination</i> Une fois par mois Réunion parfois impossible en raison d'un nombre trop faible de jeunes
Autres comités de jeunes	Non	Comité de jeunes ponctuel pour des besoins spécifiques	4 comités thématiques Réunions hebdomadaires Responsabilités larges	<i>Le conseil des jeunes</i> 6 jeunes élus Responsabilités larges Irrégulièrement actif en raison d'une fréquentation cyclique
Incitation à l'action politique	Accompagnement des revendications collectives	En fonction de l'actualité et du désir des jeunes	Oui	Incitation à l'action « politique revendicative » dans l'espace public

La participation des jeunes au conseil d'administration semble celle qui pose le plus de difficultés étant donné le caractère souvent technique et administratif des questions qui y

sont traitées. Et le défi apparaît d'autant plus grand lorsque les maisons doivent parallèlement faire face à une baisse de la fréquentation. Certaines maisons n'ont au contraire aucun mal à assurer une participation continue de jeunes aux conseils d'administration, allant même jusqu'à leur laisser de grandes responsabilités dans le déroulement des séances ou la gestion des budgets. Une des maisons alloue ainsi un budget pour chaque projet, que les jeunes doivent gérer en suivant les balises indiquées par l'équipe.

Pour plusieurs animateurs rencontrés, c'est l'occasion d'apprentissages pour les jeunes. D'ailleurs, parmi les jeunes rencontrés, tous ceux ayant déjà participé à ce type d'instances en garde une expérience positive. Comme le disait l'un d'entre eux, « [...] *c'est intéressant parce que tu peux apprendre comment ça se passe dans la vraie vie d'une réunion d'administration. J'ai appris plein de choses [...] Plein de nouveaux mots qu'ils disent dans une réunion, les papiers [...]* » (Entrevue 4j.7 :8)

Il faut tout de même noter que former des citoyens ne s'arrête pas à la participation des jeunes aux instances démocratiques. Ainsi, leur participation est régulièrement sollicitée, à des degrés différents selon les maisons, dans l'organisation et la planification des activités. C'est d'ailleurs la participation aux instances décisionnelles liées à l'organisation et la planification des activités que les jeunes semblent le plus apprécier. En règle générale, les jeunes rencontrés disent apprécier la liberté de parole et le pouvoir de décision qui leur sont accordés dans ces instances, comme le révèle le témoignage suivant :

Mais ce qui est le fun ici, c'est que tu as le droit de dire ton mot, pis t'as le droit aussi d'essayer, si ça marche, ça marche. Si ça marche pas, ben on va essayer d'autres choses qui peuvent être dans le même style. Ils nous ont tout le temps impliqués dans tout ce qu'on pouvait. (Entrevue 1f.11, p.9)

Néanmoins, pour que la participation des jeunes dépasse le cadre des maisons, il est nécessaire qu'un lien existe entre ces organismes communautaires et le reste de la communauté. C'est ce que nous allons examiner dans la section suivante.

### 3.3.2 Ancrage dans la communauté

Les maisons de jeunes ont pris au fil des ans une place primordiale dans le développement de l'action communautaire jeunesse. Leur longue expérience auprès des jeunes est largement reconnue par les différents acteurs du milieu. Pourtant, ce rôle s'exprime différemment en fonction des maisons et des situations dans lesquelles elles se trouvent.

L'ancrage dans la communauté d'une maison passe en premier lieu par le degré d'ouverture de la maison à la communauté. Le nombre et la diversité des membres du conseil d'administration issus de la communauté en sont un indice. De même, cette ouverture nécessite une relative proximité avec les parents des jeunes qui fréquentent la maison.

Le tableau 3 présente les principales caractéristiques de l'ancrage des maisons de jeunes dans leur communauté.

	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Diversité des membres du conseil d'administration	Membres aux profils variés, très impliqués, ayant suivi une formation spécifique	Uniquement des anciens employés de la maison	Grande diversité	Grande diversité
Implication des parents	Implication conséquente, que la maison essaie de limiter.	Implication faible	Implication importante	Implication faible
Rapport avec la communauté	Fort	Difficile	Fort	Variable

Malgré le désir des maisons de jeunes de faire des liens entre les différents milieux de vie des jeunes, il apparaît difficile sur plusieurs sites d'impliquer les parents. « *Mais, ils se disent : 'C'est des ados, ils font ce qu'ils veulent'. Ça va toujours rester, je pense.* » (Entrevue 2c.1, p.28). Sur un autre site, il a fallu au contraire fixer des limites : les animateurs craignaient que les parents perturbent les dynamiques relationnelles entre jeunes. Enfin, afin d'accroître davantage encore cette ouverture de la maison à la communauté, une des maisons organise une assemblée générale qui réunit chaque année

un très grand nombre de parents et d'acteurs marquants de la communauté. Certaines maisons s'investissent beaucoup dans leur communauté, par le biais de relations continues et riches avec les parents des jeunes, mais aussi les commerçants, les écoles, mais aussi les travailleurs sociaux, ... Pour d'autres maisons en revanche, ce lien avec la communauté est plus difficile à tisser et à maintenir, pour différentes raisons : les intérêts des différents acteurs sont trop divergents, les jeunes et la maison de jeunes souffrent d'une mauvaise réputation, ou bien encore les employés changent trop souvent pour que des liens durables puissent se créer.

Le rôle que les maisons de jeunes jouent dans les structures de concertation et de partenariat locales, les liens développés avec le milieu scolaire et la participation des jeunes de la maison aux activités communautaires représentent une autre facette importante de leur ancrage dans la communauté.

Le tableau 4 présente un résumé des pratiques de partenariat et de concertation des maisons de jeunes.

<b>Tableau 4 : Pratiques de partenariat et de concertation des maisons de jeunes</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Relations avec les écoles	Coopérations conflictuelles	Conflictuelles	Partenaire privilégié	Partenariat mais tensions
Relations avec les autres acteurs	Bonnes relations informelles «Concurrence» avec les autres maisons de jeunes proches	Relations tendues avec la police et les jeunes non membres de la maison	Très bonnes relations, à l'exception des travailleurs de rue	Bonnes relations avec le CLSC, les élus et les commerçants
Participation des jeunes dans la communauté	Grande	Faible	Grande implication, notamment bénévole	Pas assez de jeunes fréquentant la maison
Participation aux tables de concertation	Participation large	Présence du coordonateur à plusieurs tables locales	Participation à plusieurs tables	Grande implication dans la concertation
Perception de la maison par la communauté	Spécialiste des activités culturelles, bon travail avec les jeunes de la maison	Mauvaise (les jeunes y sont vus comme des drogués ou des délinquants)	Dynamique	Leader de la concertation
Type d'ancrage de la maison dans sa communauté	Expertise	Ostracisme	Leader de l'action de terrain	Leader dans la concertation

La participation aux tables de concertation et la défense des intérêts des jeunes est un élément important des maisons de jeunes, investies différemment selon les sites. Si toutes y participent, certaines sont devenues des références locales dans ce genre d'activité, qui leur permet à la fois de participer à l'amélioration de la condition de tous les jeunes et de réfléchir sur leurs pratiques. Plusieurs acteurs soulignent toutefois la lourdeur de ces réunions, qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. Ainsi, certaines des maisons rencontrées ont choisi de mettre davantage l'accent sur l'action de terrain, à travers des partenariats directs avec la communauté ou l'implication des jeunes dans toutes sortes d'activités bénévoles.

Pourtant, les partenariats avec ces autres acteurs ne sont pas toujours faciles. Plusieurs acteurs questionnent largement la place que doit tenir les maisons de jeunes dans un réseau de service largement modifié depuis leur création. Les financements par projet orientent certains partenariats vers une vision de la continuité des services au détriment de la continuité des liens. Il faut s'accorder quant à des logiques d'action différentes, des intérêts divergents. Ces partenariats sont tout simplement impossibles dans le cas d'une des maisons qui souffre de sa mauvaise image dans la communauté. En effet, l'ensemble des autres acteurs locaux considèrent qu'il s'agit uniquement d'un repère de jeunes turbulents et consommateurs de drogues.

### **3.4 Perception et impacts**

La question des impacts des maisons de jeunes est délicate. Les jeunes peuvent fréquenter les maisons dès leur entrée au secondaire jusqu'à leur majorité. Sur une période si longue et si particulière, où les adolescents cumulent toutes sortes d'expériences sociales et font face à toutes sortes de difficultés. Comment mesurer les impacts attribuables spécifiquement aux maisons de jeunes ? La solution adoptée ici a été de donner la parole aux jeunes ainsi qu'aux adultes. Comment perçoivent-ils leur maison de jeunes et quels sont, selon eux, les résultats identifiables ?

On peut d'ailleurs noter que les discours des jeunes fréquentant une maison, des adultes qui y travaillent et de ceux qui y ont passé une partie de leur jeunesse ne sont pas très différents les uns des autres. Il y a donc une convergence des résultats à l'intérieur d'une même maison. Dans toutes les maisons, un sentiment d'appartenance très fort relie tous ces acteurs. De nombreux jeunes tracent un parallèle avec une « famille », avec ses joies et ses contraintes. On peut donc voir aux travers de leurs témoignages une certaine culture commune, propre à chaque maison.

Ce sentiment d'appartenance est confirmé, dans toutes les maisons, par un discours très positif sur les maisons et leurs résultats, et ce, peu importe le statut des personnes interrogées. Les jeunes rencontrés disent tous retirer quelque chose de positif de leur séjour à la maison de jeunes. Parallèlement, les animateurs ont tous le sentiment d'être utiles aux jeunes qui fréquentent les maisons. Sans nier le fait que les maisons de jeunes apportent énormément aux jeunes qui y participent, on peut faire l'hypothèse que ceux

qui ne se retrouvent pas dans une maison cessent rapidement de la fréquenter, et par conséquent ne communiquent pas leurs avis plus nuancés.

Le tableau 5 présente un résumé des perceptions des jeunes, des intervenants et des anciens jeunes sur les maisons de jeunes.

<b>Tableau 5 : Perceptions des jeunes, des adultes et des anciens</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Ambiance	<b>Jeunes :</b> Ludique. Inclusif. Sans conflits. Liberté et pouvoir de décision. <b>Anciens :</b> Accueil chaleureux et dynamique.	<b>Intervenants :</b> Convivial.	<b>Jeunes :</b> Ludique. Dynamique. Pour recevoir de l'aide. Inclusif <b>Intervenants :</b> Milieu actif et positif	<b>Jeunes :</b> Ludique. Lieu de sociabilité. <b>Intervenants :</b> Lieu où on peut faire des erreurs.
Programmation	<b>Jeunes :</b> Découvertes. Dynamisme. <b>Anciens :</b> Attirés par les grands projets.	<b>Jeunes :</b> Expériences significatives. <b>Intervenants :</b> Priorité : offrir un lieu de rencontre pour les jeunes.	<b>Jeunes :</b> Activités comme prétexte pour être avec des amis. Équilibre entre temps libre et activités. <b>Intervenants :</b> Apprentissages à travers les activités, en s'amusant.	<b>Jeunes :</b> Importance du temps libre. <b>Anciens :</b> Expériences marquantes.
Sentiment d'appartenance	<b>Jeunes :</b> Caractère familial.	<b>Jeunes :</b> Liens forts avec les autres jeunes.	<b>Anciens :</b> « Petite famille »	<b>Jeunes :</b> Maison rien que pour les jeunes
Lien avec les animateurs	<b>Jeunes :</b> Amusants. On peut compter sur eux. <b>Anciens :</b> Attachement fort. Modèles.	<b>Jeunes :</b> Liens forts	<b>Jeunes :</b> Personnes sur qui on peut compter. Rôle de guide. <b>Intervenants :</b> Lien fort et solide	<b>Jeunes :</b> Personnes à qui l'on peut se confier. Lien de respect et d'interconnaissance. Stimulants. <b>Anciens :</b> Liens personnels forts.

Ce qui semble particulièrement marquer les jeunes, et ce dans toutes les maisons, c'est l'ambiance ludique des maisons de jeunes. Tous y viennent principalement pour

s'amuser, pour passer un bon moment avec d'autres jeunes qui sont devenus des amis. Les liens personnels y prennent une place primordiale : avec les autres jeunes comme avec les adultes, une relation de solidarité, de respect, de confiance puis d'amitié s'installe. On peut ici voir une confirmation de l'importance pour les maisons de jeunes d'avoir une équipe relativement stable. Cette relation interpersonnelle, productrice de lien social, est longue à construire mais nécessaire pour que les jeunes se sentent en confiance, confient leurs problèmes où même s'identifient à des modèles positifs.

Une différence notable apparaît quant aux perceptions des jeunes autour de la programmation des maisons de jeunes. En effet, sur ce point, les pratiques divergent assez radicalement. Certaines maisons considèrent que le besoin le plus urgent des jeunes est d'avoir un lieu bien à eux, en dehors des règles scolaires et familiales imposées par les adultes : les jeunes y sont libres de se détendre comme de proposer des projets que les adultes aideront à mettre en place. D'autres maisons au contraire souhaitent pousser les jeunes plus loin que ce qu'ils pourraient faire seuls. Des activités leur sont donc proposées, avec l'objectif implicite ou explicite de transmettre certains apprentissages. Nous reviendrons plus tard sur les enjeux que soulèvent ces deux manières de voir l'intervention en maison de jeunes. On peut tout de même noter à ce stade que le fait d'opter pour l'une ou l'autre méthode a des conséquences notables sur la perception de la maison par les jeunes, ainsi que sur les impacts perçus par l'ensemble des acteurs.

Les entrevues auprès des jeunes montrent ainsi que la perception qu'ils ont de la maison se trouve affectée par le type d'intervention pratiquée. Sur les sites 1 et 3, les jeunes interrogés décrivent leur maison comme un lieu « dynamique », « où il y a toujours quelque chose à faire d'amusant » (Entrevue 3j.3, p.12). Parallèlement, les jeunes des sites 2 et 4 mettent davantage l'accent sur les possibilités de sociabilité offertes par les maisons de jeunes : ce sont des lieux de retrouvailles et de détente entre jeunes.

De plus, les impacts perçus par les acteurs sur les jeunes sont différents selon que la maison réponde d'une logique de prise en charge ou d'*empowerment* (cf. paragraphe 3.4.1). Nous avons classé les impacts perçus par les jeunes en plusieurs catégories, à savoir ceux relatifs au développement personnel des jeunes, à la diversification de leurs

intérêts, à l'acquisition de nouvelles compétences et enfin à la capacité des jeunes de trouver des solutions à leurs problèmes.

Du point de vue de leur développement personnel, plusieurs jeunes évoquent avoir davantage confiance en eux depuis qu'ils fréquentent la maison : ils se sont ouverts aux autres et font preuve d'une plus grande autonomie. Ce discours est relevé dans les quatre maisons à l'étude. Les jeunes citent notamment l'attitude des intervenants, qui les valorisent : « *Ils nous aident à nous donner de la confiance en soi. Si tu dis quelque chose qui te rabaisse, ça ne passe pas.* » (Entrevue 1j.3, p. 13). Ils racontent aussi des expériences fortes, qui leur ont permis de se découvrir davantage : « *Je n'avais jamais remarqué ça que je pouvais avoir ces traits de caractère. Ça m'a tellement fait du bien de savoir que je pouvais être bonne comme ça et que je pouvais être vraiment quelqu'un dans la vie.* »

La capacité des jeunes à faire face à leurs problèmes semble aussi avoir bénéficié d'un impact positif dans les quatre maisons. Certains jeunes confient n'avoir persévéré dans leurs études que grâce à la maison de jeunes : ils y ont rencontré des amis qui ont rendu le temps passé à l'école plus agréable, les intervenants les ont encouragé. D'autres affirment que la maison les aide à se changer les idées, ou encore à rester éloignés de situations dangereuses pour eux. « *Il y a souvent du monde qui m'ont proposé de fumer avec eux, et je sais pas, on dirait que la MDJ ça fait partie un peu de moi, ça m'a beaucoup aidé à dire non. Il y a eu quand même beaucoup d'activités de prévention* » (1j.4, p. 13). La plupart des jeunes insistent sur la possibilité de se confier aux intervenants, pour les petits soucis du quotidien comme pour les problèmes dont ils n'arrivent pas à se sortir : « *Des fois, c'est des petites affaires énormes, parce qu'on est jeune, des fois ça a tellement d'ampleur pour nous. C'est tellement grave que, des fois, une chance que t'as la maison des jeunes. Parce que ta petite affaire nounoune pour toi, c'était tellement gros, tu en aurais pleuré toute la nuit. Une chance que tu en as parlé à Sophie, parce que sinon, ça n'irait pas bien. Là, tu t'es libérée, on a réussi à trouver des solutions ensemble. Ça va mieux, t'es plus calme. Ça va bien* » (2j.10, p. 31)

Lorsqu'on en vient à parler des autres catégories d'impacts, on remarque tout de même que les impacts positifs évoqués par les jeunes sont plus nombreux pour les maisons où

l'activité est davantage structurée. Cette différence est particulièrement notable concernant les compétences diverses que les jeunes disent avoir acquises aux cours de projets à la maison de jeunes. Les opportunités d'expérimentation y semblent plus importantes et plus structurées. Les jeunes rencontrés valorisent particulièrement ces compétences comme utiles pour la transition vers l'âge adulte, l'autonomie et l'intégration au marché du travail. Plusieurs évoquent par exemple les premières expériences de travail acquises au travers des maisons de jeunes : « *Ici j'ai fait vraiment beaucoup d'activités qui font en sorte que ça pourrait beaucoup m'aider. J'avoue que si j'étais pas venue ici et que j'avais voulu faire mon CV, il n'y aurait rien dessus* » (1j.2, p. 10). Il est par ailleurs intéressant de noter que, même dans les maisons où la programmation est moins structurée, les jeunes citent systématiquement les activités plus organisées comme leurs meilleures expériences à la maison de jeunes, et comme les moments où ils ont appris le plus de choses.

Dans les maisons avec une programmation plus structurée, les jeunes insistent aussi davantage sur les découvertes qu'ils y ont faites. Les activités de la maison de jeunes les ont amenés à s'intéresser à de nouveaux domaines, parfois à découvrir une passion, voire même à faire d'autres choix pour leur future carrière. Une jeune explique pourquoi elle aime venir à la maison de jeunes : « *C'est surtout parce que tu peux découvrir plein de nouvelles affaires, côté culture, il y a plein de sorties que tu peux faire pour des bas prix, il y a des arts que tu peux faire...C'est pas juste pour sortir, tu fais plein d'affaires. Tu peux découvrir des nouvelles choses.* » (1j.3, p. 2). Plusieurs jeunes nous disent aussi s'être impliqués dans leur école ou dans leur communauté depuis qu'ils fréquentent la maison : « *Juste que la MDJ, ça m'a aidée à vouloir faire d'autres activités. Ça m'a aidée aussi à l'école, ça m'a donné envie de proposer quelque chose dans le conseil étudiant à l'école. C'est la MDJ qui m'a donné le goût de faire ça* » (1j.4, p. 17)

Du point de vue analytique, il nous faut maintenant approfondir plus en détail ce positionnement différencié des maisons de jeunes entre prise en charge et empowerment puisqu'il s'agit d'une piste de réflexion importante quand aux liens entre les pratiques en maison de jeunes et leurs retombées chez les jeunes.

### 3.4.1 Prise en charge et empowerment

Au regard des pratiques des quatre lieux visités, un paradoxe de taille apparaît : les maisons de jeunes veulent laisser l'initiative aux jeunes, les aider à se structurer et à mener à terme les projets qui leur tiennent à cœur. Elles comptent de plus profiter de ces projets et activités pour transmettre des valeurs, des habiletés sociales, des façons de voir le monde et de se comporter. Que faire cependant si les jeunes ne proposent pas d'activités, s'ils veulent seulement se détendre ? Confrontés à toutes sortes de sollicitations et d'injonctions, plusieurs animateurs nous ont fait part de la nécessité d'offrir à ces jeunes un lieu de détente, qui leur appartienne vraiment, loin des contraintes fixées par les adultes. Mais les maisons peuvent-elles atteindre leurs objectifs dans ces conditions ?

Parallèlement, y a-t-il un risque pour les maisons de jeunes de devenir de simples centres de loisirs où les jeunes viendraient « consommer » les activités qui les intéressent ? Lorsqu'au contraire on demande un engagement fort de la part des jeunes, pour des projets longs par exemple, est-ce susceptible de repousser les jeunes plus en difficultés ou moins structurés ?

Ces questions rejoignent deux principes d'intervention différents : la prise en charge et l'empowerment. Il faut concevoir ces deux dynamiques comme deux pôles d'un continuum de pratiques : les maisons étudiées peuvent ainsi être situées en fonction de ces deux principes.

William A. Ninacs (2008) définit l'empowerment comme « [...] le processus requis pour acquérir la capacité d'agir ». C'est donc une approche d'intervention qui vise à développer chez les personnes ciblées l'autonomie d'action. Plutôt qu'une assistance parfois aliénante, il préconise un accompagnement qui s'appuie sur les forces de chacun et reconnaît à tous un pouvoir sur sa propre situation. L'empowerment est donc un « cheminement dans lequel une personne doit s'engager (participation), en utilisant ou en acquérant des habiletés spécifiques aux objectifs poursuivis (compétences). La démarche amène la personne à se percevoir comme compétente, possédant les habiletés, les qualités et les attitudes et les connaissances suffisantes (ou avoir la capacité de les acquérir) pour emboîter le pas (estime de soi) ». (Ninacs, 2008)

Le concept de « prise en charge » fait quant à lui référence à un autre type de pratique, celui des services à la jeunesse qui « prennent en charge » les jeunes, en leur fournissant un service, une aide, une activité « clé en main ». Les jeunes n'ont ici qu'un très faible pouvoir, celui de consommer ou non le service qui leur est proposé.

Ces deux logiques s'illustrent par des pratiques différentes au sein des maisons de jeunes, celles-ci peuvent être appréciées à partir de la reconstruction des programmations.

Le tableau 6 présente les principales caractéristiques de la programmation des maisons de jeunes ainsi que le rôle que les jeunes occupent dans la définition de cette programmation.

<b>Tableau 6 : principales caractéristique des programmations et implication des jeunes</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Plages d'activités libres	14h45 – 18h du mardi au vendredi	17h30 – 21h30 du lundi au vendredi	18h-22h, 1 à 2 soirs par semaine	15h – 17h du mardi au vendredi
Activités programmées	18h – 21h30 du lundi au vendredi Activités avec une « tangente culturelle »	Peu nombreuses, peu structurées, principalement récréatives	16h-18h, 4 jours pas semaine : Activités diverses, aides aux devoirs 18 à 22h, 2 à 3 soirs par semaine et les samedis : activités formelles programmées par les jeunes	18h30 – 21h30 du mardi au vendredi. Activités plus formelles, programmées par les jeunes
Coopérative jeunesse de service	Coopérative de macarons	Oui	En projet A ce jour, programme de formation et d'emploi	Oui
Activités d'autofinancement	Activités de financement dans la communauté	Pour financer les activités	Régulières Participation large des jeunes	Difficultés à mobiliser les jeunes en raison d'une fréquentation cyclique
Rôle des jeunes dans l'animation	Initiative et organisation. Projets initié par les animateurs en fonction des besoins	Initiative	Initiative et prise en charge Activités thématiques choisies par les adultes	Contribuent à la programmation quand c'est possible
Philosophie d'intervention	« pousser » les jeunes plus loin que ce qu'ils pensaient pouvoir faire	Intervention informelle et ponctuelle	Intervention par le développement du potentiel à travers l'action	Rigueur de l'intervention : laisser le pouvoir aux jeunes

Ainsi, certaines maisons de jeunes ont choisi de laisser l'entière liberté aux jeunes de proposer des activités et de les organiser, en acceptant qu'ils puissent ne rien planifier de particulier. Au contraire, les animateurs de certaines maisons, tout en laissant une grande liberté aux jeunes quant à la programmation, intègrent les activités qu'ils jugent bénéfiques pour les jeunes. Enfin, d'autres maisons de jeunes choisissent une programmation volontairement plus organisée, afin de pousser les jeunes au-delà de ce qu'ils avaient prévu faire au départ.

On peut remarquer que toutes les maisons rencontrées restent attachées à l'approche d'empowerment. Aucune des maisons ne se situe entièrement dans une logique de prise en charge où les jeunes ne seraient que des « clients » consommateurs de services ou d'activités. Il existe néanmoins des différences dans la façon de traduire cette approche « capacitatrice » dans les faits. Si certaines maisons privilégient une programmation plutôt libre pour que les jeunes soient en situation de proposer, d'animer et de mener à terme des projets, d'autres préfèrent l'attitude inverse. Ainsi, certaines maisons proposent des projets assez structurés aux jeunes, tout en leur laissant une large place quant à l'organisation matérielle, à la gestion des budgets et à la prise de décision dans les instances démocratiques.

Dans le cadre des « coopératives jeunesse de services » par exemple, dont les jeunes dirigent presque tous les aspects, ou encore par le biais des activités d'autofinancement, les maisons de jeunes cherchent à mettre les jeunes en position de pouvoir. En plus d'acquérir des compétences nouvelles et une première expérience de travail, ils gagnent un peu d'argent qui leur permettra de participer aux activités des maisons de jeunes.

Pourtant, une limite apparaît rapidement. Comme nous avons pu l'illustrer plus haut, outre l'ambiance chaleureuse, ce sont les activités ludiques et les grands projets qui ont tendance à attirer les nouveaux jeunes. Face à une programmation allégée de manière à laisser toute leur place aux jeunes, il existe un risque quant au renouvellement de la fréquentation des maisons. Les jeunes qui commencent à fréquenter un établissement seront sans doute découragés s'il leur faut s'investir lourdement dans une équipe qu'ils ne connaissent pas.

Il faut aussi noter que les choix de programmation ont des effets majeurs pour les maisons en termes d'image et de population rejointe. Un des acteurs du milieu rencontré fait l'hypothèse que les jeunes rejoints par une maison de jeunes où les activités sont relativement structurées seront davantage des jeunes sociables, préférant les projets de groupe, ayant plus de facilité à s'engager. Les jeunes plus en difficulté pourraient ne pas se retrouver dans une telle programmation. Cela soulève la question de la mission généraliste des maisons de jeunes : a-t-elle toujours le même sens si les plus fragiles s'en trouvent éloignés ? Dans le même temps, une des maisons souffre du problème inverse. Sa programmation plus libre, qui laisse toute la place à l'initiative individuelle et collective des jeunes, aurait tendance à attirer dans la maison des jeunes eux-mêmes moins structurés. La communauté réagit à cette situation en déconsidérant la maison et les jeunes qui la fréquentent :

On est comme pognés avec cette image-là de dire : 'Ah! C'est une gang d'ados qui brassent, qui font du bruit'. Puis, ça va faire 15 ans, 16 ans que je travaille à la maison de jeunes, puis c'est tout le temps la même affaire. C'est à recommencer, ça, c'est plus difficile. (Entrevue 2c.1 p.23)

Cette image négative entraîne à son tour des difficultés de recrutement pour la maison de jeunes puisque les écoles dissuadent les jeunes de la fréquenter.

Ce questionnement ne peut être séparé d'une interrogation sur le profil des jeunes participants et sur celui des jeunes de la communauté. Quels jeunes les maisons souhaitent-elles rejoindre ? Ont-elles conservé leur mission d'origine ?

### **3.4.2 La mission généraliste des maisons de jeunes et le financement par projet**

À leur création dans les années 1970, les maisons de jeunes s'étaient fixé une mission généraliste : celle d'intervenir auprès de tous les jeunes de leur territoire, sans distinction. Depuis, les politiques de jeunesse se sont développées en ciblant des catégories de jeunes spécifiques, en tentant de répondre à des problèmes précis. Cette logique s'incarne notamment dans les financements par projet des organismes communautaires. Pour accéder à ces financements, les maisons de jeunes doivent donc mettre sur pied des projets novateurs répondant à des problématiques définies par avance. Or, cela pose plusieurs défis : ce mode de financement remet en question leur mission généraliste, et

met l'accent sur les problèmes des jeunes (voire sur les problèmes causés par les jeunes) au lieu de considérer les jeunes comme une ressource et un potentiel.

Certaines maisons de jeunes ont donc choisi de ne pas recourir à ces financements. Pourtant, pour faire face à leurs besoins, plusieurs ont accepté de jouer le jeu, tout en choisissant avec soin les projets auxquels elles adhèrent. Les limites sont pourtant nombreuses : ces projets sont longs à mettre en place, ils ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des jeunes, ils peuvent détourner la maison de sa mission. La plupart des maisons considèrent qu'elles ne sont pas financées à la hauteur de leurs besoins. Le tableau 7 présente le recours au financement par projet en fonction de la situation financière des maisons de jeunes.

<b>Tableau 7 : Synthèse de la situation financière des maisons</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Part du financement PSOC	47 %	Plus de la moitié	58,4 %	59.3 %
Financement par projet	Plusieurs financements par projet malgré les contraintes	Peu adapté : 2 points de services avec des problématiques différentes, projets trop longs à mettre en place	Programme de promotion de l'activité physique Projet de développement de l'employabilité	Projet de transition scolaire primaire/secondaire Financement par projet volontairement limité
Efforts dans la recherche de financement	Très fort engagement du coordonateur	Autofinancement ponctuel.	Très nombreuses activités d'autofinancement	Limitation du nombre de projets Autofinancement limité par baisse de la fréquentation

Le Programme de soutien aux organismes communautaires représente de loin la première source de financement des maisons de jeunes, et couvre pour trois des quatre maisons plus de la moitié du budget. Plusieurs fondations et institutions comme les municipalités financent aussi les maisons. Cependant, la recherche de financements ponctuels et ciblés est souvent une obligation pour les maisons de jeunes, bien que toutes soulignent les problèmes générés par ces ressources financières.

En effet, les financements par projets impliquent de cibler un problème défini par l'organisme financeur ou une catégorie de jeunes. Or le projet des maisons de jeunes repose sur une mission universaliste : il s'adresse à tous les jeunes de 12 à 17 ans. De plus, un coordonateur déplore la logique sous-jacente de ces projets :

[D]e plus en plus, de la part du gouvernement, de la part des bailleurs de fonds, pour aller chercher de l'argent nouveau, il faut que tu étiquettes tes jeunes comme des jeunes problématiques. [...] Mais mes jeunes, ce ne sont pas qu'un paquet de problèmes! (Entrevue 1c.1, p.23)

Ce constat fait, nous pouvons souligner les stratégies des maisons de jeunes. Certaines ont choisi de limiter volontairement leur recours au financement par projet, le trouvant inadapte à leur mission et aux besoins des jeunes qui les fréquentent. D'autres sélectionnent attentivement les projets dans lesquels elles s'engagent et tentent de trouver des financements pour les activités qu'elles avaient imaginées préalablement. Enfin, dans le cadre d'un projet qui les tient à cœur, les maisons de jeunes peuvent aussi faire une entorse à leur mission universaliste : une maison s'est ainsi engagée dans un projet ciblant les jeunes de 11-12 ans susceptibles d'éprouver des difficultés de transition scolaire entre le primaire et le secondaire.

S'il est actuellement utilisé avec modération, le financement par projet n'est pas sans poser de questions aux maisons de jeunes. Il implique une grande adaptation des pratiques et de la philosophie d'intervention, que les maisons rencontrées ne semblent pas toutes prêtes à accepter, du moins à grande échelle. Si ce mode de financement se développe, c'est en effet la règle de l'universalité des services offerts par ces organismes communautaires qui risque d'en pâtir.

## Chapitre 4 : Bilan et enjeux

### 4.1 L'engagement des jeunes

Des quatre dimensions identifiées dans la mission des maisons de jeunes (la dimension relationnelle, le développement personnel, l'autonomie, la responsabilisation et la citoyenneté), le sens de la dimension de citoyenneté est sûrement celui qui a le plus évolué entre les années 1970 et aujourd'hui. Cette dimension visait notamment, dans une logique d'éducation populaire, à permettre un éveil démocratique et politique des jeunes. Or, il semblerait à première vue que les jeunes d'aujourd'hui s'engagent moins sur le plan de la politique représentative (ou électorale). Évoquant les taux d'abstention des jeunes aux élections dans la quasi-totalité des pays occidentaux, observateurs et professionnels de la politique soulignent l'apathie de ces jeunes face à la politique électorale. Dans ce contexte, les maisons de jeunes peuvent-elles toujours contribuer à la formation de « citoyens critiques » aujourd'hui ?

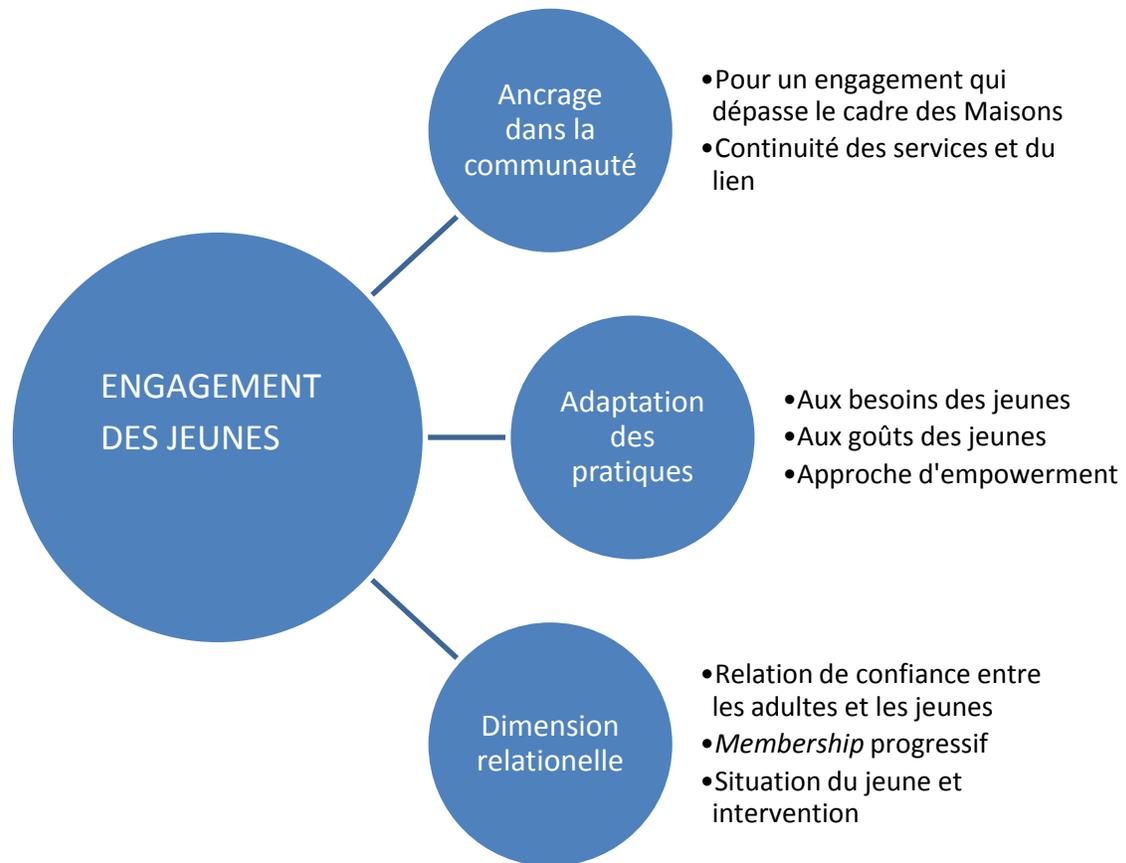
Il serait pourtant trompeur de ne prendre en compte que le taux de participation électorale pour mesurer l'engagement des jeunes. L'engagement, au sens de mettre sa personne en action, ne se limite pas à la participation aux instances démocratiques.

Au sens étymologique, l'engagement est le fait de se mettre soi-même en gage; il s'agit d'une conduite qui peut se décliner de diverses manières selon les individus et selon les dimensions de la vie humaine à l'égard desquelles se fait ledit engagement (travail, famille, espace citoyen, vie affective, parentalité, et cetera). Mais il peut aussi y avoir refus de s'engager, pour rester autonome et « ne rien devoir à personne ». L'engagement implique donc d'accepter une sorte de dépendance; mais c'est aussi lui qui crée le lien, et en particulier le lien social. (Gallant & Boire, 2011).

Si l'on adopte cette définition large de l'engagement, alors on y retrouve les quatre dimensions de la mission que les maisons de jeunes se sont fixée. « Aider les jeunes à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables », c'est bien faire d'eux des jeunes engagés. Il semblerait que la mission citoyenne de la maison de jeunes se soit transformée au fil des années : de l'incitation à la participation politique, les efforts se sont progressivement tournés vers la promotion de l'engagement des jeunes, dans toutes les sphères de leur vie, soit une participation politique de proximité plus sociale et directe.

Or, nous l'avons déjà souligné, les jeunes se montrent de plus en plus « consommateurs » face aux activités qui leur sont proposées. Ils peuvent, davantage que par le passé, choisir les activités qui leur plaisent sans qu'ils aient à s'engager dans l'organisation de celle-ci, ni même en donnant un sens à leur acte autre que celui de vouloir simplement s'amuser. Les conditions requises pour faire émerger un engagement plus profond chez les jeunes sont mal connues. Les maisons de jeunes ont pourtant développé de nombreuses techniques pour promouvoir l'engagement des jeunes.

Parmi les nombreux facteurs pouvant influencer l'engagement des jeunes, il faut prendre en compte la relation interpersonnelle qui s'établit dans le temps avec les animateurs, l'adaptation des projets et des pratiques aux besoins et aux intérêts des jeunes, l'ancrage de la maison dans la communauté, la continuité du lien et des services, les mécanismes concrets qui donnent un certain pouvoir de décision aux jeunes (instances démocratiques, processus de « membership »), les approches d'empowerment ou de prise en charge... Il ne faut pas non plus oublier la situation personnelle des jeunes : tous ne réagiront pas de la même manière à l'intervention et ce qui est susceptible d'encourager un engagement fort chez certains peut en mettre d'autres à l'écart. C'est la combinaison de tous ces facteurs, et la capacité d'adapter l'intervention des maisons à cette nouvelle donne, qui amènent à modifier (ou non) le degré d'engagement des jeunes.



Il nous faut maintenant revenir sur quelques uns de ces facteurs. La notion de *membership* par exemple, semble à même de permettre un engagement progressif de chaque jeune dans une maison et dans une communauté. Elle provoque pourtant des débats au sein des maisons.

Le tableau 8 présente un résumé des modalités de membership dans les maisons de jeunes étudiées.

<b>Tableau 8 : Résumé des modalités de membership</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Procédure de « membership »	Communication formelle du code de vie	Tous les jeunes de 12 à 17 ans sont membres	Les jeunes sont membres au bout de la 3 <sup>ème</sup> visite. Respect des règles de vie pour conserver le statut de membre.	Processus « d'implication graduelle et contrôlée ». Procédure formelle de membership qui implique droits et devoirs.

Les statuts d'une des maisons stipulent par exemple que tous les jeunes de la région en âge de fréquenter la maison sont membres, dans une volonté d'inclure tous les jeunes dans leur projet et de parler en leur nom. D'autres ont fait le choix d'une procédure formelle, plus ou moins longue, pour signifier et valoriser l'appartenance des jeunes à un lieu et un groupe. Cette procédure s'accompagne souvent de droits et de devoirs<sup>2</sup>, comme le respect des règles de vie.

Une des maisons a poussé ce raisonnement assez loin pour valoriser l'engagement des jeunes les plus impliqués et encourager les autres à faire de même. La procédure de membership est plus formelle et les jeunes doivent satisfaire à certaines obligations pour conserver leur statut de membre.

Cependant, la mise en place de ce système a provoqué une grande résistance de la part des jeunes les plus anciens et les plus impliqués dans la maison. Aujourd'hui encore, les jeunes ne semblent pas apprécier cette procédure de membership. Le projet tient tout de même très à cœur le coordonateur et l'équipe, qui le jugent adapté à la promotion de l'engagement des jeunes.

<sup>2</sup> Dans un des sites, en échange d'un droit de vote dans les assemblées et conseils, de tarifs préférentiels et d'avantages réservés, les jeunes doivent respecter les règles de vie, être présents régulièrement, s'engager dans des projets, participer à l'autofinancement, ...

De telles pratiques rencontrent aussi les réticences des adultes dans d'autres maisons :

Il y a certaines maisons, quand il y a un nouveau jeune qui se présente, il doit devenir membre. Il n'est pas obligé de le faire au début, mais éventuellement il va se faire présenter une feuille. « Voici les règlements de la maison de jeunes, voici les valeurs. Es-tu prêt à respecter tout ça? » On te fait signer un x. Moi, je trouve ça un peu lourd. J'aime mieux l'approche que tu viens à la maison de jeunes, t'es membre. C'est comme ça. C'est un milieu ouvert. Il ne faut pas que tu te sentes dans une école ou dans une entreprise. (Entrevue 3n.4 :22)

Les procédures de membership sont donc assez différentes d'une maison à l'autre, selon qu'elles ont pour but l'inclusion de tous ou la valorisation de l'engagement de chacun. Quelles que soient les modalités retenues, toutes les maisons reconnaissent que la promotion de l'engagement des jeunes doit se faire de manière différenciée : certains sont prêts à s'engager largement dès leur arrivée, d'autres ont besoin de se sentir en confiance et parfois de dépasser progressivement des blocages personnels.

Ces procédures de membership ne sont pas suffisantes pour comprendre ce qui est susceptible d'agir sur l'engagement des jeunes. L'ancrage de la maison dans la communauté est un facteur primordial. Si les maisons souhaitent que les jeunes s'engagent dans la société, au-delà des murs des organismes communautaires, il est nécessaire qu'elles impliquent les jeunes dans la communauté. De même, nous avons parlé d'un lien de confiance entre les membres d'une maison : un engagement durable des jeunes ne sera sans doute pas possible si les personnes qui composent et font vivre une maison n'y restent que très peu de temps. La stabilité du personnel représente donc un enjeu important pour les maisons de jeunes. Il faut aussi examiner les moyens mis en œuvre par chaque maison pour promouvoir cet engagement : est-il adapté aux besoins et aux intérêts des jeunes ? Plusieurs animateurs ont souligné largement leur désir d'intervenir de façon ludique, au travers d'activités qui plaisent aux jeunes. Enfin, nous pouvons rapprocher fortement les notions d'engagement et d'empowerment en maison de jeunes. Pour dépasser les problèmes nombreux et complexes auxquels les jeunes font face sans entrer dans une logique de service « consommable », l'approche par l'empowerment des jeunes semble la plus à même de les insérer dans une dynamique d'engagement et de participation.

On peut donc voir l'intervention des maisons de jeunes comme un lieu de convergence où se rejoignent de nombreux facteurs susceptibles de favoriser cet engagement et cette participation.

## 4.2 La continuité des liens

Depuis la création des maisons de jeunes, les services sociaux se sont développés de façon sectorielle. Chaque service intervient sur un problème précis, ou pour une catégorie de personnes définie. Dans un contexte d'exigence d'efficacité, accrue par les crises budgétaires à répétition des gouvernements, les pouvoirs publics mettent de l'avant la continuité entre les services depuis déjà de nombreuses années. Il s'agit de créer une continuité entre ces services de façon à répondre à l'ensemble des besoins d'un individu et de ne laisser personne « tomber à travers les mailles du filet ».

Pour ce faire, des partenariats sont développés entre services. Plus ou moins étroites, ces collaborations entre entités distinctes portent leur lot d'enjeux organisationnels. Ils nécessitent une perpétuelle négociation entre des individus à la fois contraints aux obligations et routines de leur organisation et à la fois capables d'une certaine autonomie. Les maisons de jeunes devraient donc s'intégrer dans ce système de services en réseaux afin de permettre une continuité de services pour les jeunes. En créant des partenariats, formels et informels, avec les autres acteurs du milieu, elles évitent un certain nombre de ruptures pour les jeunes. Mais simultanément, elles sont contraintes de renégocier leurs pratiques et leur mission pour prendre en compte les intérêts des organisations partenaires.

Pour la plupart d'entre elles, les maisons de jeunes se plient déjà à ce jeu des partenariats. Elles réfèrent à d'autres les jeunes éprouvant des difficultés qu'elles ne peuvent prendre en charge. Elles tissent des liens avec les écoles, les centres de loisirs, les autres maisons de jeunes, les autres organismes communautaires ...

Cependant, cette idée de continuité de services devrait mener à une réflexion sur la nature de ces services et leur capacité à aider les jeunes. En insistant sur la continuité des services, on oublie sans doute de s'interroger sur l'efficacité et la pertinence de ceux-ci,

puisque l'hypothèse sous-jacente est que les problèmes ne viennent que d'un manque d'articulation du système.

Est-ce que la continuité des soins ou des services par l'intégration des soins est nécessairement la réponse à la problématique des jeunes en difficulté? Est-ce que le travail est moins « en silo » lorsqu'il se fait dans un continuum de services, ou est-ce que l'on assiste à une multiplication des professionnels et des diagnostics en contribuant à complexifier la démarche auprès des bénéficiaires? Est-ce que la jeunesse, en tant que groupe cible, vit des difficultés particulières faisant en sorte que des services précis avec des interventions distinctes doivent être fournis? Au contraire, est-ce que de trop mettre l'accent sur la continuité des services peut donner lieu à des contraintes organisationnelles pour les intervenants ? (Goyette, Yergeau, Robert, 2012)

Les jeunes sont souvent confrontés à une multitude de problèmes complexes, qu'il n'est pas possible de traiter isolés les uns des autres. Dans cette optique, la continuité des services est relativement inopérante. De plus, elle contraint les jeunes à entrer en relation avec un grand nombre d'acteurs les uns à la suite des autres. La continuité des services peut créer ainsi finalement une discontinuité du lien.

On peut parallèlement approcher le débat par la continuité du lien. En faisant l'hypothèse que les problèmes sociaux ne peuvent être réglés seulement par des partenariats entre services, on souligne le fait que les liens sociaux sont plus à même d'aider les jeunes.

Peut-être serait-il possible d'aborder cette problématique en termes de continuité du lien, d'affiliation, de filet de sécurité ou tout simplement de cohésion sociale, afin de situer la problématique au niveau social plutôt qu'au niveau organisationnel et individuel en postulant que le manque de lien contribue au manque de « compétences » chez les jeunes. Dans ce cas, il faudrait agir sur les liens plutôt que sur les compétences. La continuité des services est une solution organisationnelle pour un problème qui est avant tout social. (Goyette, Yergeau, Robert, 2012)

Par une proximité longue et continue avec les jeunes, les animateurs des maisons de jeunes contribuent à rétablir cette continuité de lien. Les pratiques inclusives des maisons suscitent un fort sentiment d'appartenance, une sorte de nouvelle cohésion sociale à l'intérieur des maisons, qui rend possible l'engagement des jeunes.

### 4.3 L'adaptation des pratiques

Lors de leur création, les maisons de jeunes souhaitaient répondre à un besoin de la communauté bien identifié : celui de fournir un lieu de convivialité et de soutien pour les jeunes, jusqu'alors inexistant. Depuis, ce contexte a fortement évolué. Les services disponibles pour les jeunes se sont transformés. Ils constituent désormais un réseau de programmes, principalement à visée curative, qui cherchent à traiter des problèmes spécifiques pour des populations ciblées. En cela, ces services spécialisés s'opposent à la mission transversale et globale que s'est fixée le projet maison de jeunes, qui s'adresse à tous les jeunes d'un territoire.

Parallèlement, les conditions et les parcours d'entrée dans l'âge adulte se sont aussi transformés. On constate un allongement de la jeunesse, une diversification des parcours ainsi qu'une paradoxale injonction forte et précoce à l'autonomie des jeunes. Comment les maisons de jeunes peuvent-elles prendre en charge les problèmes de plus en plus complexes de certains jeunes tout en continuant à faire d'eux « des citoyens critiques, actifs et responsables » ?

Dès leur création, les maisons de jeunes, comme les autres organismes communautaires, ont été un vecteur d'innovations sociales dans la définition des services aux jeunes (Jetté, 2005). Comment a évolué au fil du temps cette dynamique d'innovation ? Face à ces transformations, comment se sont adaptées les maisons de jeunes ? Comment transforment-elles leurs pratiques pour rencontrer les nouveaux besoins et intérêts des jeunes ? Comment s'intègrent-elles aux réseaux de services à la jeunesse, portant des philosophies d'intervention différentes des leurs ? Assiste-t-on à un renouvellement des pratiques des maisons de jeunes ? Comment concilier cette adaptation aux réalités des jeunes et de l'environnement sans perdre de vue la mission et l'ambition du projet maison de jeunes ? À travers ces questions, c'est la dialectique entre les notions de continuité et d'adaptation qui est mise de l'avant.

Le rapport entre continuité et adaptation s'illustre au travers des pratiques des maisons de jeunes. Dans chacune des maisons sont présents à la fois des éléments de continuité de la mission et des pratiques et des éléments d'adaptation aux enjeux portés par les jeunes et

la communauté. C'est par le biais de ces enjeux que nous allons approfondir les tensions entre continuité et adaptation dans les maisons de jeunes.

#### **4.3.1 Allier stabilité et dynamisme : l'enjeu des ressources humaines en maison de jeunes**

L'ancienneté des animateurs-intervenants joue un rôle prépondérant en maison de jeunes. Elle a une incidence à la fois sur les liens qui se tissent entre adultes et jeunes et sur les pratiques des maisons.

Les maisons de jeunes travaillent à rencontrer leurs objectifs à travers leur présence régulière auprès des jeunes, dans le cadre d'activités structurées comme lors d'échanges informels. Cette approche n'est possible que si un lien de confiance entre l'adulte et le jeune se crée. Il faut donc que la relation adulte-significatif – jeune s'inscrive dans le temps. Certains jeunes rencontrés ont évoqué leur attachement fort à un ou plusieurs animateurs. Des adultes racontent que ce lien se perpétue avec quelques jeunes après même leur départ de la maison de jeunes. Enfin, plusieurs anciens jeunes ayant fréquenté les maisons étudiées ont expliqué leur départ par la rupture du lien avec un des animateurs.

Pourtant, le renouvellement des équipes permet parfois aux maisons de jeunes d'intégrer de nouvelles compétences et de nouvelles façons d'envisager la mission de l'organisme auprès des jeunes. Par exemple, l'usage des nouvelles technologies de l'information peut ainsi être développé par l'arrivée dans l'équipe d'animateurs familiers de ces outils. De même, un animateur ayant suivi une formation dans le domaine du cinéma a pu faire découvrir sa passion aux jeunes de la maison.

Parallèlement, une équipe presque entièrement composée d'animateurs présents depuis de très nombreuses années dans une même maison sera sans doute plus attachée au sens originel de la mission que s'étaient fixée les maisons de jeunes dans les années 1980. Cela est-il susceptible de favoriser la continuité de la mission ou son inadaptabilité aux enjeux actuels de la jeunesse ?

Le tableau 9 présente les principales caractéristiques de la stabilité ou de renouvellement des équipes en maisons de jeunes.

<b>Tableau 9 : principaux éléments de stabilité ou de renouvellement des équipes</b>				
	<b>Site 1</b>	<b>Site 2</b>	<b>Site 3</b>	<b>Site 4</b>
Ancienneté du coordonnateur	Environ 10 ans	15 ans	5 ans	19 ans
Ancienneté maximale des animateurs	Environ 10 ans	25 ans	2 ans	11 mois
Caractéristiques de l'équipe d'animation	Équipe stable	Équipe stable	Équipe jeune	Roulement de personnel important
Recrutement et formation des animateurs	Utilisation des ressources universitaires proches	Formations offertes aux animateurs	Recrutement d'animateurs aux profils diversifiés	Expérience avec les jeunes valorisée  Formations offertes aux animateurs
Moyens de communication internes	Rencontres hebdomadaires	Réunions d'équipe. Communication plutôt informelle.	Rapports hebdomadaires  Rencontres d'équipe formelles	Rencontres souvent ajournées

Pour répondre à ces questions relatives au renouvellement des pratiques, les maisons étudiées ayant les équipes les plus anciennes ont pensé à différentes manières d'engager une réflexion à ce sujet. Ainsi, des formations régulières peuvent être dispensées aux animateurs afin de les familiariser avec les nouvelles problématiques auxquelles ils font face. Pour d'autres, c'est le recours aux étudiants des universités de la région qui a été privilégié : plusieurs stagiaires rejoignent ponctuellement l'équipe et apportent leurs connaissances à la dynamique de la maison.

Dans les maisons où le taux de roulement du personnel est plus élevé, il a fallu préserver la continuité de la mission pour pallier la discontinuité des liens humains. L'accent est donc mis sur le transfert d'information au sein de l'équipe. À l'aide de rapports et/ou de rencontres, les membres d'une équipe partagent avec les autres toutes les informations pertinentes pour l'intervention et l'animation.

Les maisons cherchent ainsi à établir un équilibre entre stabilité et changement des équipes, entre continuité de la mission et des liens et renouvellement des pratiques. Certains obstacles apparaissent pourtant. Les difficultés financières d'une maison peuvent ainsi interdire d'offrir des salaires attrayants pour attirer de nouveaux animateurs ou les fidéliser. Une des maisons semble particulièrement souffrir du manque de stabilité de son équipe, qui a des conséquences notables sur la fréquentation des jeunes.

#### **4.3.2 Les atouts et les contraintes du milieu : entre adaptation et continuité du rôle de la maison de jeunes dans sa communauté**

Depuis le début des années 1980, l'offre de services pour les jeunes s'est élargie et diversifiée. On compte désormais beaucoup plus de possibilités de loisirs accessibles aux jeunes, ainsi que de services spécialisés dans la résolution de certains problèmes spécifiques touchant particulièrement les jeunes. Comment les maisons de jeunes, apparues à un moment où les ressources pour les jeunes étaient presque inexistantes, adaptent-elles leurs pratiques à cette nouvelle donne ? Ces transformations remettent-elles en question la mission des maisons de jeunes ?

Dans un premier temps, il faut noter que l'offre de services aux jeunes n'est pas uniformément répartie sur le territoire du Québec. Il faut donc examiner chaque maison dans son milieu et repérer les éléments de continuité et d'adaptation qui caractérisent ses relations avec la communauté. La relative abondance de services dans certains cas, tout comme leur pénurie dans d'autres, posent des défis de taille aux maisons de jeunes dans la redéfinition de leurs pratiques et de leur mission.

- Intervention de première ligne ou référencement ?

Les animateurs rencontrés ont souvent rappelé que les maisons de jeunes ne pratiquaient que l'intervention collective, laissant l'intervention individuelle aux autres organismes

compétents. Pourtant, les maisons se retrouvent souvent en position de service de première ligne : les jeunes, mis en confiance par le lien qui se crée entre eux et des adultes à l'écoute, font régulièrement part de leurs préoccupations et de leurs problèmes aux animateurs. L'adaptation des maisons de jeunes aux contraintes et atouts de leur territoire se fait ici voir clairement. Pour les maisons situées en milieu urbain, dans des quartiers où l'investissement de la communauté et des pouvoirs publics est ancien et fort, le référencement de ces jeunes aux services appropriés ne pose pas de problème majeur. Au contraire, pour les maisons assez éloignées de ces ressources, on note une plus forte tendance à l'intervention. Dans le souci de ne pas laisser le jeune seul avec ses problèmes, les animateurs réfléchissent ensemble à la meilleure façon de l'aider. La référence à d'autres services est donc modulée en fonction des ressources disponibles sur le territoire.

- Les maisons de jeunes en situation de concurrence

De part la multiplication des services aux jeunes sur certains territoires, les maisons de jeunes peuvent se retrouver en situation de concurrence avec des centres de loisirs, les activités extrascolaires développées par les écoles ou d'autres maisons par exemple. Dans ces situations, les jeunes ont tendance à « magasiner » davantage, et cela peut avoir des conséquences sur la fréquentation de la maison.

De nombreux centres de loisirs ou écoles livrent aux jeunes des activités ludiques, clefs en main, où ils n'ont pas besoin de s'investir dans l'organisation et la planification. Face à cette concurrence, les maisons de jeunes peuvent éprouver des difficultés à séduire un groupe d'âge en phase avec son temps, davantage susceptible de se comporter en « consommateur » que les jeunes des années 1980. La plupart des maisons de jeunes rencontrées favorisent donc l'inscription au programme d'activités ludiques et en adéquation avec les envies des jeunes. Pourtant, la préservation de la mission est toujours mise de l'avant : les animateurs soulignent tous leur volonté de ne pas ressembler à un centre de loisirs, et de donner une signification aux activités organisées. L'articulation entre ces deux idées peut tout de même être difficile à traduire dans les faits.

Une des maisons a choisi quant à elle de se différencier autrement. Une « tangente culturelle » a été introduite et conservée dans la programmation des activités. L'expertise de la maison de jeunes en matière culturelle est ainsi reconnue par le milieu et lui permet de se différencier des autres ressources, d'attirer davantage de jeunes.

Dans un deuxième temps, il faut souligner que les jeunes rejoints par les maisons ne viennent pas de nulle part : ils sont issus d'un milieu socio-territorial spécifique, et en cela leurs besoins sont souvent représentatifs des besoins du quartier ou de la région. Notons à ce propos que certaines maisons de jeunes semblent avoir pour ambition d'améliorer la condition de tous les jeunes d'un territoire, au-delà de ceux qui fréquentent leur l'établissement. Les maisons sont donc ainsi amenées à adapter leurs pratiques aux besoins des jeunes du territoire. Cette nécessité est-elle compatible avec la mission globale des maisons de jeunes, qui refuse de cibler l'intervention sur des catégories de jeunes « à problèmes » ?

- L'assouplissement des règles de vie des maisons de jeunes

La question de l'application souple ou stricte des règles de vie des maisons de jeunes s'est posée particulièrement face aux phénomènes d'addiction importants dans plusieurs régions. Afin de ne pas exclure davantage ces jeunes, une des maisons étudiées a choisi de modifier le règlement pour leur permettre de rentrer dans la maison même sous l'emprise de drogues ou d'alcool, sous certaines conditions. Une autre maison a au contraire opté pour le durcissement des règles : après une période de tolérance, il était nécessaire de changer l'image de la maison de jeunes véhiculée dans la communauté. Il s'agit d'une part d'adapter ses pratiques pour prendre en compte les besoins de tous les jeunes de la communauté, et d'autre part de conserver la réputation des maisons. Pour toutes celles confrontées à ce problème, le choix est difficile.

- Prévention et intervention ciblées

Bien que les maisons de jeunes aient conservé leur mission globale, visant tous les jeunes, l'amélioration des conditions de vie des jeunes d'un territoire peut passer parfois par le ciblage de certains problèmes et de certains jeunes. Ainsi, une des maisons a, par exemple, dirigé un projet de lutte contre le décrochage scolaire, particulièrement

important dans son arrondissement. De même, certaines maisons organisent des activités thématiques pour les jeunes aux prises avec un problème particulier, ou pour une catégorie de jeunes (soirées filles par exemple).

Ici aussi, la volonté d'intervenir sur ces problématiques en ciblant les jeunes les plus concernés constitue une adaptation des pratiques parfois difficilement conciliable à la continuité de la mission.

## Conclusion : Quels défis pour les maisons de jeunes ?

Les maisons de jeunes au Québec, comme plusieurs autres organismes communautaires jeunesse, sont confrontées à un double contexte de transformation. Les réformes successives du système sociosanitaire, en voulant mettre la personne au cœur du système, ont développé paradoxalement une injonction à la continuité des services. Cette continuité des services devait permettre aux individus de pouvoir se voir traiter dans leur globalité. Or, les recherches ont montré comment cette logique de continuité des services à laquelle les organismes communautaires sont conviés, pouvait au contraire provoquer des interventions « en silos », autour des différents problèmes que le jeune peut avoir. Au mieux, on en vient à un traitement des problèmes du jeune; au pire c'est la jeunesse qui est elle-même considérée comme un problème. Face à ce contexte, les maisons de jeunes ont voulu s'interroger sur les pratiques qui ont pour objectif de susciter l'engagement des jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens actifs, critiques et responsables.

Si le système sociosanitaire et les services à la jeunesse ont changé, la jeunesse elle aussi s'est transformée. En effet, depuis une trentaine d'années, une multitude de recherches montrent comment les normes sociales qui encadraient le passage à la vie adulte ont évolué, en laissant plus de liberté aux jeunes pour négocier leur identité. La contrepartie de cette liberté est dans la pression que la jeunesse peut ressentir face à l'injonction de se trouver, de se mettre en mouvement, de s'activer. Ainsi, la critique médiatique montre une jeunesse qui échoue parce qu'elle ne parvient pas à répondre à l'injonction paradoxale d'autonomie. Apathique, il s'agirait d'une jeunesse hédoniste, donc matérialiste, une jeunesse qui ne sait que *twitter* et jouer aux jeux vidéos.

C'est dans ce contexte que notre équipe de recherche a été interpellée afin de construire, avec des maisons de jeunes, un projet de recherche qui interrogerait la pertinence sociale des maisons de jeunes. Le processus de recherche que nous avons développé a analysé les pratiques de quatre maisons de jeunes situées dans des contextes socio-économiques diversifiés afin de comprendre la contribution de ces pratiques au parcours des jeunes qu'elles accueillent. Les résultats de notre recherche montrent sans aucun doute que le projet des maisons de jeunes contribue de plusieurs manières à la construction d'une jeunesse qui s'interroge sur sa société, qui s'engage dans la vie, dans des projets dans sa

communauté. Les jeunes, des « anciens », des intervenants et des partenaires ont insisté sur l'importance et la complexité des retombées des maisons de jeunes.

A cet égard, il faut bien constater qu'au Québec, il reste que peu de lieux où, comme dans d'autres pays, les jeunes peuvent se retrouver autour de la culture et des loisirs principalement, mais aussi de l'employabilité, des enjeux de la socialisation et de la scolarisation, des enjeux sociaux de la santé, etc. Bref, un lieu où la globalité du jeune est prise en compte, dans toute sa complexité, au-delà d'une vision hygiéniste et fonctionnelle des dispositifs d'intervention jeunesse, et sans qu'une conditionnalité spatiale ou relationnelle à l'accès ne soit posée aux jeunes. Or, il faut bien le dire, les maisons de jeunes, avec d'autres organismes certes, demeurent les seuls bastions ouverts à tous, et donc aussi aux jeunes plus isolés et en situation de vulnérabilité. Dans ce cadre, bien que tirillés entre une vision de l'engagement des jeunes autour de l'action politique et civique et des pratiques d'animation autour des projets culturels et sociaux structurants, le projet maison de jeunes semble trouver toute sa pertinence. A cet égard, nous croyons fermement que sans négliger le passé, il faut aussi se permettre de s'ouvrir aux jeunes et surtout à leurs « nouvelles » pratiques culturelles afin d'adapter les pratiques en maison de jeunes. De cette manière, les pratiques en maison de jeunes contribueront à appuyer la jeunesse québécoise dans son essor, sans négliger l'action politique pour faire reconnaître l'importance des jeunes dans notre société. En effet, si les registres de l'action analysés au travers des pratiques étudiées, tournent autour des dimensions relationnelles, du développement personnel, de l'autonomie, de la responsabilisation et de la citoyenneté, l'engagement des jeunes au travers de ce dernier registre est celui qui paraît le plus s'être transformé : soit les pratiques sont ancrées dans un passé idéalisé de l'action politique que la faible fréquentation des jeunes vient malmener, soit la citoyenneté s'acquiert au travers des autres dimensions et de formes «nouvelles» de pratiques autour de projets au cœur de la communauté laissant place à la promotion des intérêts de la jeunesse. Ces engagements pour soi mais aussi pour les autres, constituent le socle d'une nouvelle pratique au travers de laquelle la participation sociale des jeunes est suscitée. Et, encore une fois, au-delà de l'adhésion commune au projet maison de jeunes de façon globale, les maisons de jeunes prennent une orientation qui leur est propre et actualisent avec les jeunes ces formes contemporaines de l'engagement.

Au-delà de cet aspect prescriptif générique, notre objectif dans cette conclusion n'est pas de clore le débat sur les meilleures pratiques à développer par le RMJQ en son sein et au sein des maisons de jeunes au travers du Québec. Nous l'avons constaté, il faut prendre en compte la complexité du lien qui unit la maison à son milieu, tout autant que celui du jeune qui fréquente la maison de jeunes. Il s'agit donc ici de mettre l'emphase sur les dimensions saillantes de nos résultats, afin que ces derniers puissent, peut-être, participer à l'animation d'une réflexion sur les pratiques des maisons de jeunes.

Notre recherche a montré à quel point les transformations évoquées posaient des défis d'adaptation constants des pratiques des maisons de jeunes. Dans une perspective interactionnelle, il s'agit de montrer comment jeunes et pratiques s'influencent. En effet, prendre pour acquis que la jeunesse s'adaptera aux pratiques développées au début des années 1980 est risqué. Comme nous l'avons constaté, les jeunes témoignent de leur désir de participer à la construction d'une intervention organisée autour de projets et d'activités, mais tout en bénéficiant d'une relation significative avec un adulte. Mais cette adaptation des pratiques n'est pas toujours au rendez-vous, parfois parce que les adultes au cœur du projet de maison de jeunes changent trop souvent. Il devient alors difficile pour le nouveau personnel en place de connaître suffisamment les jeunes et la dynamique locale, et ainsi d'être en mesure de proposer des alternatives pouvant mener à l'instauration d'innovations dans la pratique.

Notre recherche témoigne donc d'un portrait contrasté : si toutes les maisons de jeunes sont confrontées aux contextes de transformations, les milieux dans lesquels elles sont implantées viennent colorer aussi l'interaction avec la communauté. Dans ce contexte, les pratiques étudiées témoignent des manières variées dont il est possible de susciter l'engagement des jeunes. L'animation d'une structure de participation qui laisse la place aux jeunes dans la gestion de la maison s'appuie sur du lien, le lien entre un jeune et des adultes. Lorsque ce lien est présent, les jeunes peuvent s'approprier la maison, peuvent participer aux instances, peuvent se servir de la maison de jeunes pour se construire et construire de l'engagement. A cet égard, le lien du jeune avec la maison prend du temps à construire, la confiance nécessaire à l'engagement étant tributaire du lien. Mais, par une proximité longue et continue avec les jeunes, les animateurs des maisons de jeunes

contribuent à (r)établir une continuité de lien agissant au titre d'une nouvelle cohésion sociale à l'intérieur des maisons.

Or, pour réaliser cet engagement, il est nécessaire que la maison de jeunes soit au cœur de la vie communautaire, afin qu'au-delà du périmètre physique de la maison, les jeunes contribuent à leur milieu. Tout en préservant leur autonomie, les liens de la maison de jeunes avec son milieu contribuent à sa reconnaissance, essentielle à l'adhésion du jeune. Par ailleurs, nous avons également observé qu'aux côtés de l'enjeu du développement du lien, se trouve celui, complexe, du financement des maisons de jeunes. Lorsque les salaires ne permettent pas de fidéliser les intervenants sur une période conséquente, lorsque l'organisation du travail ne permet pas de contourner cet enjeu en solidarissant une équipe de travail, le projet maison de jeunes est menacé.

En outre, il semble qu'un enjeu saillant du renouvellement des pratiques en maison de jeunes se trouve figé dans la mission originelle du RMJQ qui promeut un accès à tous les jeunes, peu importe leur profil. Si la programmation structurée attire davantage un certain type de jeunes capables de suivre les activités plus encadrées, l'équilibre entre le type de programmation ou d'exigences envers les jeunes et leurs besoins et capacités reste précaire. À cet égard, les jeunes que nous avons rencontrés ont témoigné, le plus souvent, de leur valorisation par rapport aux programmations d'activités structurées qui visaient le développement de compétences utiles pour la transition vers l'âge adulte, l'autonomie et l'intégration au marché du travail. Le fait d'être occupés et investis dans des projets semble aussi donner plus de force aux jeunes pour éviter les situations à problèmes. Répondant à cet égard aux injonctions ambiantes à la mise en mouvement et à l'autonomie, les pratiques des maisons de jeunes témoignent aussi d'un souci constant de ne pas succomber à une individualisation de l'intervention autour de problèmes à traiter. À cet égard, les maisons de jeunes n'échappent pas aux pressions ambiantes qui visent à inscrire les pratiques sociales dans des registres au cœur d'une conception hygiéniste et fonctionnelle des services. Une pratique réflexive constante est observée afin de mettre en avant cet impératif du travail vers le collectif, vers la participation des jeunes, vers l'engagement de toute la jeunesse du Québec.

## Bibliographie

- Assogba, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des carrefours jeunesse-emploi au Québec*. Sainte-Foy: PUQ.
- Beugré, A.-C., Goyette, M., & Jetté, C. (2012). *Évaluation et consolidation des pratiques d'intervention en maison de jeunes - Site : La Galerie*. CRÉVAJ. Montréal: CREVAJ - ENAP.
- Brice, M. (2007). Jeunesse d'aujourd'hui et organisations de jeunesse de demain. *Pensée plurielle: Parole, pratiques et réflexions du social*, 14, 9-18.
- Carrier, M. (1985). Vers un mouvement jeunesse? *Carrefour des affaires sociales*, 7(1).
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Cayouette, A. Compte rendu de littérature. *Paserelles*.
- Centre de santé et de services sociaux du Coeur-de-l'Île (CDL). (2009) Portrait de la population du quartier de La Petite-Patrie. (pp. 61). Montréal.
- Chalifour, J., Goyette, M., & Jetté, C. (2012). *Évaluation et consolidation des pratiques d'intervention en maison de jeunes - Site: Maison de Jonquière*. Montréal: CREVAJ - ENAP.
- De Gaulejac, V., & Taboada-Léonetti, I. (1994). *La lutte des places*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Gallant, N., & Boire, M. (2011). L'engagement : définitions et opérationnalisations. In O. j. e. société (Ed.).
- Gaudreault, A. (2011). Portrait des maisons de jeunes de la Montérégie (pp. 68): Regroupement des maisons de jeunes du Québec - section Montérégie.
- Gauthier, M. (2004). Qu'attend-on des jeunes aujourd'hui? *Reflets: Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 10(1-2).
- Gauthier, M. (2008). Quels scénarios entrevoir lorsqu'il est question de l'avenir des jeunes In G. Pronovost, C. Dumont & I. Bitaudeau (Eds.), *La famille à l'horizon 2020*. Québec: PUQ.
- Gauthier, M., Molgat, M., & Saint-Laurent, L. (1999). Lien social et pauvreté: repérage et profil des jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain. Québec: INRS-Culture et société.
- Goyette, M. (2006). *Réseaux sociaux, soutiens et dynamiques des supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. (Thèse de doctorat), Université Laval, Ste-Foy.
- Goyette, M. (2007). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie. Revue scientifique virtuelle*, 35(1), 95-119.
- Goyette, M., Bellot, C., & Panet-Raymond, J. (2006). *Le projet Solidarité Jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales.

- Goyette, M., & Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement: un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30-44.
- Goyette M., & Patricia, L. (2013). *Le territoire en tant que modalité de mise en oeuvre de l'action publique au Québec et en France. Le cas des services à la jeunesse*. Paper presented at the Colloque international Les territoires de l'intervention sociale, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Goyette M., Yergeau É., & Édith, R. (2012). La continuité des services auprès des jeunes en difficulté, le cas du projet Plan de cheminement vers l'autonomie. Concepts, pratiques et enjeux. *Cahiers de la CREVAJ*, 82.
- Jetté, C. (2005). *Le Programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux: Une forme institutionnelle structurante du modèle québécois de développement social (1971--2001)*. (Doctorat), Université du Québec à Montréal, Montreal.
- L'Hôte maison (HM). (2009) Ados d'aujourd'hui. Vol. 5. *Bilan annuel* (pp. 28). Montréal: L'Hôte maison
- L'Hôte maison (HM). (s/o) Réplik média: Boîte de communication jeunesse - Radio & Journal. *Demande de dons* (pp. 16). Montréal: L'Hôte maison.
- L'itinéraire.). Itinéraire pour l'emploi Retrieved 2012-04-17, from <http://www.itinerairepourlemploi.ca/?action=search-directory&arrondissement=14&reseau=0>
- Lachance, J. (2011). *L'adolescence hypermoderne, le nouveau rapport au temps des jeunes*: Presses de l'Université Laval.
- Lamoureux, H., Lavoie, J., Mayer, R., & Panet-Raymond, J. (2002). *La pratique de l'action communautaire*. Sainte-Foy: PUQ.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2002). Les maisons de jeunes au Québec, État de développement et perspectives de soutien et de financement: Gouvernement du Québec.
- Molgat, M. (2004). Jeunes et intervention sociale: de la prévention à la sensibilité? *Reflète: Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 10(1-2).
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec: Presses de l'université Laval.
- Patrimoine canadien.). Montréal en quartiers (Petite-Patrie) Retrieved 2012-04-17, from <http://www.memorablemontreal.com/heritage.html>
- Patton, M. (1990). *Qualitative evaluation and research methods*: Sage.
- Pearson, A., Goyette, M., & Jetté, C. (2012). *Évaluation et consolidation des pratiques d'intervention en maison de jeunes, site 1: Maison l'hôte*. Montréal: CREVAJ - ENAP.
- Pontbriand, A., Jetté, C., & Goyette, M. (2012). *Évaluation et consolidation des pratiques d'intervention en maison de jeunes. Site : Maison de jeunes de Beauharnois*. Montréal: CREVAJ, ENAP.
- Regroupement des Auberges du coeur, RMJQ, & ROCAJQ. (2004). Bilan et perspectives des pratiques institutionnelles et communautaires auprès des jeunes.
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ). (1988). Le cadre de référence sur les pratiques en maisons des jeunes. Montréal: RMJQ.

- Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ). (1995). La prévention, un choix de société: impacts du travail en maison de jeunes sur la communauté. Montréal.
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ). (1996). En ébullition depuis quinze ans: historique du Regroupement des maisons de jeunes du Québec. Montréal: RMJQ.
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ). (1997). Cadre de référence sur les pratiques en maisons de jeunes: Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ).
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ). (2005). Une stratégie jeunesse en lien avec les besoins de l'ensemble des jeunes.
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ). (2008). Sondage maison sur les conditions d'opération des maisons de jeunes membres. Montréal: RMJQ.
- Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP). PetitePatrie.org: le portail de notre communauté Retrieved 2012-04-17, from <http://www.petitepatrie.org/index.php/a-propos/petite-patrie>
- René, J. F., Garon, S., Ouellet, F., D., D., & Dufour, R. (2001). Etre pauvre avec des enfants aujourd'hui *Problèmes sociaux Tome 2:Études de cas et intervention sociale*. Ste-Foy: PUQ.
- ROCAJQ. (2000). L'action communautaire autonome: pour un espace d'expérimentation sociale et de démocratie. Montréal: Mémoire dans le cadre de la consultation publique sur la proposition de politique intitulé "Le milieu communautaire: un acteur essentiel au développement du Québec ».
- Savoie, J., Bédard, F., & Collins, K. (2006) Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal. *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (pp. 84). Ottawa: Statistique Canada.
- Ville de Montréal (VM). (2002) Profil: Arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie. (pp. 27). Montréal: Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (VM). (2009) Profil sociodémographique, Rosemont - La Petite-Patrie. *Montréal en statistiques* (mai 2009 ed., pp. 28). Montréal: Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (VM). (2010) Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie. *Profil économique* (juillet 2010 ed., pp. 28). Montréal: Ville de Montréal.
- Yin, R. K. (1994). *Case Study Research : Design and Methods*: Sage Publications.

## Références

<b>Évolution du nombre de maisons de jeunes au Québec et des subventions accordées dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (de 1991-1992 à 2000-2001)</b>			
<b>Année financière</b>	<b>Nombre de maisons de jeunes*</b>	<b>Subventions totales \$</b>	<b>Subvention moyenne \$</b>
1991-1992	172	8 380 500	48 724
1992-1993	178	8 917 500	50 098
1993-1994	183	9 332 500	50 997
1994-1995	188	9 377 500	49 878
1995-1996	198	9 517 960	48 071
1996-1997	221	10 306 553	46 636
1997-1998	253	11 526 231	45 558
1998-1999	275	12 850 068	46 728
1999-2000	278	13 377 473	48 120
2000-2001	304	16 259 803	53 486

\* Ce nombre ne tient pas compte des maisons de jeunes ayant des points de services.

Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des  
jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ)  
École nationale d'administration publique (ENAP)  
4750, rue Henri-Julien, 4e étage  
Montréal (Québec) H2T 3E5  
CANADA

Téléphone : 514 849-3989, poste 3825  
Télécopieur : 514 849-3064  
[info.crevaj@enap.ca](mailto:info.crevaj@enap.ca)  
[www.crevaj.enap.ca](http://www.crevaj.enap.ca)

 /crevaj

 /crevaj

CRÉVAJ 